

TD 96.7

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
□□□□  
ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES  
□□□  
(E.I.S.M.V.)

ANNEE 1996



N°7

**LE MOUTON A DAKAR :**  
**- PRODUCTION**  
**- COMMERCIALISATION A LA TABASKI**

**THESE**

ECOLE INTER-ETATS  
DES SCIENCES ET MEDECINE  
VETERINAIRES DE DAKAR  
BIBLIOTHEQUE

Présentée et soutenue publiquement le 22 Juin 1996  
devant la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie de Dakar  
pour obtenir le grade de DOCTEUR VETERINAIRE

DIPLOME D'ETAT

par

**Madicoye DIEDHIU**

né le 13 Janvier 1963 à INOR (Sénégal)

**JURY**

- PRÉSIDENT : M. Papa Demba NDIAYE *Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar*
- RAPPORTEUR : M. Charles Kondi AGBA *Professeur Agrégé à l'E.I.S.M.V. de Dakar*
- MEMBRES : M. Mamadou BADIANE *Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar*  
M. Malang SEYDI *Professeur à l'E.I.S.M.V. de Dakar*
- CO-DIRECTEURS : M. Ayao MISSOHOU *Maître-assistant à l'E.I.S.M.V. de Dakar*  
M. Cheick LY *Maître-assistant à l'E.I.S.M.V. de Dakar*  
M. Emmanuel TILLARD *Chercheur I.S.R.A. - L.N.E.R.V. / C.I.R.A.D. - E.M.V.T. (P.P.R.)*

# 1. PERSONNEL ENSEIGNANT EISMV

## A. DEPARTEMENT SCIENCES BIOLOGIQUES ET PRODUCTIONS ANIMALES

### CHEF DU DEPARTEMENT

Professeur ASSANE MOUSSA

## S E R V I C E S

### 1. - ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE

Kondi Charles AGBA  
Mamadou CISSE

Maître de Conférences Agrégé  
Moniteur

### 2. - CHIRURGIE - REPRODUCTION

Papa El Hassane DIOP  
Mame Balla SOW  
Ali KADANGA

Professeur  
Moniteur  
Moniteur

### 3. - ECONOMIE RURALE ET GESTION

Cheikh LY  
Hélène FOUCHER (Mme)  
Marta RALALANJANAHARY (Mlle)

Maître-Assistant  
Assistante  
Monitrice

### 4. - PHYSIOLOGIE-THERAPEUTIQUE-PHARMACODYNAMIE

ASSANE MOUSSA  
Christain NGWE ASSOUMOU  
Mouhamadou CHAIBOU

Professeur  
Moniteur  
Moniteur

### 5. - PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES

Germain Jérôme SAWADOGO  
Jean Népomuscène MANIRARORA  
Soulèye Issa NDIAYE

Professeur  
Docteur Vétérinaire Vacataire  
Moniteur

### 6. - ZOOTECHNIE-ALIMENTATION

Gbeukoh Pafou GONGNET  
Ayao MISSOHOU  
Roland ZIEBE

Maître-Assistant  
Maître-Assistant  
Moniteur

**B. DEPARTEMENT SANTE PUBLIQUE ET ENVIRONNEMENT**

**CHEF DE DEPARTEMENT**

Professeur Louis Joseph PANGUI

**S E R V I C E S**

**1. - HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES  
D'ORIGINE ANIMALE (H I D A O A)**

Malang SEYDI	Professeur
Mouhamadou Habib TOURE	Moniteur
Mamadou DIAGNE	Docteur Vétérinaire Vacataire

**2. - MICROBIOLOGIE-IMMUNOLOGIE-PATHOLOGIE INFECTIEUSE**

Justin Ayayi AKAKPO	Professeur
Rianatou ALAMBEDI (Mme)	Maître-Assistante
Kokouvi SOEDJI	Moniteur

**3. - PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES  
ZOOLOGIE APPLIQUEE**

Louis Joseph PANGUI	Professeur
Morgan BIGNOUMBA	Moniteur
Alexandre GITEGO	Docteur Vétérinaire Vacataire

**4. - PATHOLOGIE MEDICALE-ANATOMIE PATHOLOGIQUE  
CLINIQUE AMBULANTE**

Yalacé Yamba KABORET	Maître-Assistant
Pierre DECONINCK	Assistant
Balabawi SEIBOU	Moniteur
Hamman ATKAM	Moniteur
Félix Cyprien BIAOU	Docteur Vétérinaire Vacataire

**5. - PHARMACIE - TOXICOLOGIE**

François Adébayo ABIOLA	Professeur
Papa SECK	Moniteur

## **II. - PERSONNEL VACATAIRE (Prévu)**

### **. Biophysique**

**Sylvie GASSAMA (Mme)**

**Maître de Conférences Agrégé  
Faculté de Médecine et de Pharmacie  
UCAD**

### **. Botanique**

**Antoine NONGONIERMA**

**Professeur  
IFAN  
UCAD**

### **. Agro-Pédologie**

**Alioune DIAGNE**

**Docteur Ingénieur  
Département «Sciences des Sols »  
Ecole Nationale Supérieure  
d'Agronomie (ENSA)  
THIES**

### III. - **PERSONNEL EN MISSION (Prévu)**

#### . Parasitologie

- Ph. DORCHIES

Professeur  
ENV - TOULOUSE

- M. KILANI

Professeur  
ENMV - SIDI THABET

#### . Anatomie Pathologie Générale

- G. VANHAVERBEKE

Professeur  
ENV - TOULOUSE

#### . Pathologie du Bétail

- Th. ALOGNINOUBA

Professeur  
ENV - LYON

#### . Pathologie des Equidés et Carnivores

- A. CHABCHOUB

Maître de Conférences Agrégé  
ENMV - SIDI THABET

#### . Zootechnie-Alimentation

- A. BEN YOUNES

Professeur  
ENMV - SIDI THABET

#### . Denréeologie

- J. ROZIER

Professeur  
ENV - ALFORT

- A. ETTRIQUI

Professeur  
ENMV - SIDI THABET

**. Physique et Chimie  
Biologiques et Médicales**

**- P. BENARD**

**Professeur  
ENV - TOULOUSE**

**. Pathologie Infectieuse**

**- J. CHANTAL**

**Professeur  
ENV - TOULOUSE**

**. Pharmacie-Toxicologie**

**- L. EL BAHRI**

**Professeur  
ENMV - SIDI THABET**

**- G. KECK**

**Professeur  
ENV LYON**

**. Chirurgie**

**- A. CAZIEUX**

**Professeur  
ENV - TOULOUSE**

**. Obstétrique**

**- MAZOUZ**

**Maître de Conférences  
IAV Hassan II - RABAT**

## **IV - PERSONNEL ENSEIGNANT CPEV**

### **1 - MATHEMATIQUES**

Sada Sory THIAM

Maître-Assistant  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR

#### **. Statistiques**

Ayao MISSOHO

Maître-Assistant  
EISMV - DAKAR

### **2 - PHYSIQUE**

Issakha YOUM

Maître de Conférences  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR

#### **. Chimie Organique**

Abdoulaye SAMB

Professeur  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR

#### **. Chimie Physique**

Serigne Amadou NDIAYE

Maître de Conférences  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR

Alphonse TINE

Maître de Conférences  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR

#### **. Chimie**

Abdoulaye DIOP

Maître de Conférences  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR

### **3- BIOLOGIE**

#### **. Physiologie Végétale**

**Papa Ibra SAMB**

**Chargé d'Enseignement  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR**

**Kandioura NOBA**

**Maître-Assistant  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR**

### **4 - BIOLOGIE CELLULAIRE**

#### **. Reproduction et Génétique**

**Omar THIAW**

**Maître de Conférences  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR**

### **5- EMBRYOLOGIE et ZOOLOGIE**

**Bhen Sikina TOGUEBAYE**

**Professeur  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR**

### **6 - PHYSIOLOGIE ET ANATOMIE COMPAREES DES VERTEBRES**

**Cheikh Tidiane BA**

**Chargé d'enseignement  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR**

### **7 - BIOLOGIE ANIMALE**

**D. PANDARE**

**Maître-Assistant  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR**

**Absa Ndiaye GUEYE (Mme)**

**Maître-Assistante  
Faculté des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR**



**8 - ANATOMIE ET EXTERIEUR**  
**DES ANIMAUX DOMESTIQUES**

Charles Kondi AGBA

Maitre de Conférences Agrégé  
EISMV - DAKAR

**9 - GEOLOGIE**

A. FAYE  
R. SARR

Facultés des Sciences et Techniques  
UCAD - DAKAR

**10 - TP**

Maguette MBOW (Mlle)

Monitrice



# DEDICACE

Je dédie ce travail

- A** mon père et à ma mère  
Vous qui m'avez donné le goût du travail et vous êtes sacrifiés pour ma réussite, votre foi et votre patience ont été mes armes de combat. Trouvez ici le témoignage de mon affection filiale et de ma reconnaissance.
- A** la mère **Fatou SANE** «in memoriam»;  
Vous êtes la grande absente aujourd'hui. Nous garderons en mémoire vos précieux conseils. Que la terre vous soit légère.
- A** mon tuteur **Talibo SANE**, ses épouses **Alanso BADJI**, **Kombé BADJI** et à sa famille, pour tout ce que vous avez fait pour moi. Soyez rassurés de ma reconnaissance.
- A** la mère **Mariama COLY**. Pour votre aide et vos encouragements ne m'ont jamais fait défaut. Je vous exprime ma profonde gratitude.
- A** Mme **DIEDHIOU** dite **Emilie SAGNA**. Trouvez ici mes sincères remerciements.
- A** **Ibrahima MANGA** dit **Adiémé** et famille. Il n'y a pas de mot pour dire tout ce que vous êtes pour moi. Trouvez ici le témoignage de ma reconnaissance absolue.
- A** Mlle **jeannette SAMBOU** et famille, sincère attachement.
- A** mes frères **Faye G.SANE**, **Malamine SANE**, **Bacar DIEDHIOU**, **Borama DIEDHIOU**, **Yaya DIEDHIOU**. Pour vos soutiens et encouragements.
- A** mes amis **Bacary S. MANGA**, **Djiby SANE**, **Abdoulaye SANE**, **Famara TAMBA**, **Salif DIEDHIOU**, **Malamine BADJI** et **Gnamby DIAWARA**. Pour un renforcement des liens nous unissant.
- A** toute la population de **MAGNORA**, pour l'inviter à mieux investir à ses enfants.
- A** L'association des Ressortissant de **MAGNORA** à Dakar.
- A** l'A.S.C. **Diamano de MAGNORA**.
- A** tous ceux de près ou de loin ont contribué à ma formation sincères remerciements.
- A** toute la 22e promotion de la **EISMV**
- A** **l'AEVS** et **l'AEVD**.

# A NOS MAÎTRES ET JUGES

**A** Monsieur **Pape Demba NDIAYE**

Professeur à la faculté de Médecine et de pharmacie de Dakar

Vous nous avez l'insigne honneur de présider ce jury de thèse, malgré vos multiples préoccupations. Soyez rassuré de notre sincère reconnaissance.

Hommage respectueux.

**A** Monsieur **Charles Kondi AGBA**

Professeur agrégé à l'EISMV de Dakar.

La spontanéité avec laquelle vous avez accepté d'être le rapporteur de cette thèse, témoigne de l'attachement que vous nous apporté, votre enseignement lumineux et la sincérité de vos paroles nous ont beaucoup impressionné au cours de nos études à l'EISMV .

Trouvez ici l'expression de notre profonde gratitude et notre respectueuse admiration.

**A** Monsieur **Malang SEYDI**

Professeur à l'EISMV de Dakar

Vous avez accepté avec plaisir de siéger dans ce jury de thèse.

Votre abord facile, vos immenses qualités scientifiques et humaines ont forcé l'admiration de tous. Soyez rassuré de notre reconnaissance et notre fidélité à votre enseignement.

**A** Monsieur **Mamadou BADIANE**

Professeur agrégé à la faculté de Médecine et de pharmacie de Dakar

Vos qualités humaines et scientifiques ont forcé l'estime de tous ceux qui vous connaissent, vous avez accepté avec spontanéité de faire partir de ce jury de thèse. Hommage respectueux et vive admiration.

**A** nos codirecteurs de thèse

Monsieur **Ayao MISSOHOU**

Monsieur **Cheick LY**

Monsieur **Emmanuel TILLARD**

La disponibilité et la rigueur ainsi que la fraternité avec lesquelles vous avez conduit notre travail on profondément touché et forcent notre admiration. Merci pour tout du fond du cœur.

# SINCÈRES REMERCIEMENTS

- A** Monsieur Renaud LANCELOT  
Chercheur à l'ISRA - LNERV / CIRAD - EMVT (P.P.R.)  
Notre profonde reconnaissance pour l'aide que vous avez accordé et le grand intérêt que vous avez apporté à notre travail.
- A** Monsieur Olivier PATHAU du P.P.R.  
Pour votre franche coopération et votre disponibilité pour la confection de ce travail.
- A** Monsieur Pafou GONGNET, pour votre disponibilité et votre apport dans la documentation et eu matériel d'enquête;
- A** Toute l'équipe du PPR à Dakar avec une mention particulière à Dembo DOUMBOUYA et Remy MABOUDOU. Pour votre accueil chaleureux et votre bonne humeur.
- A** Taïrou DIEME et Aldoulaye BODIAN, poutre votre collaboration et votre soutien pendant les enquêtes.
- A** Monsieur LEYE chef de Service Régional d'Elivage de Dakar pour les conseils et l'intérêt porte à ce travail.
- A** toute les personnes physiques et morales qui ont contribué de loin ou de près à la réalisation de ce travail.

«Par délibération, la Faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation.»

# SOMMAIRE

Introduction .....	1
<b>PREMIÈRE PARTIE :</b> .....	<b>3</b>
<b>Partie Bibliographique</b> .....	<b>3</b>
<b>Présentation du Sénégal</b> .....	<b>3</b>
<b>Chapitre I : Milieu d'étude</b> .....	<b>3</b>
1. Sénégal .....	3
2. Région de Dakar .....	4
2.1. Situation et superficie .....	4
2.2. Découpage administratif .....	4
2.3. Population.....	4
2.4. Infrastructures.....	5
<b>Chapitre II : L'élevage ovin au Sénégal</b> .....	<b>9</b>
1. Cheptel ovin et système de production .....	9
1.1. Cheptel ovin .....	9
1.2. Les principales races .....	9
1.2.1. Les moutons du Sahel .....	10
1.2.1.1. Le mouton Peulpeul.....	10
1.2.1.2. Le mouton Touabire .....	10
1.2.1.3. Le mouton Balibali .....	10
1.2.2. Le mouton Djallonké .....	11
1.2.3. Les métis .....	11
1.3. Le système de production ovine .....	11
1.3.1. Le système pastoral .....	12
1.3.2. Le système agro-pastoral .....	12
1.3.3. Le système urbain et péri-urbain .....	13
2. Importance de l'élevage ovin .....	14
2.1. Importance socio-économique du mouton .....	14
2.2. Importance mystique et religieuse du mouton .....	15
3. Politique de développement de l'élevage ovin .....	15
3.1. Objectifs de l'Etat .....	16
3.2. Stratégies de l'Etat .....	17
<b>Chapitre III : Commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar</b> .....	<b>19</b>
1. Problématique de la commercialisation .....	19
1.1. Le rôle de la commercialisation .....	19
1.2. L'étude de la filière de commercialisation ovine .....	20
2. Les participants et leurs rôles .....	21
2.1. Les producteurs .....	21
2.2. Les intermédiaires .....	21
2.2.1. Les commerçants ou "dioulas" .....	21
2.2.2. Les téfankés ou "courtiers" .....	22
2.2.3. Les prestataires de service .....	22
2.2.4. Les autres intermédiaires.....	23

2.2.5. Les consommateurs .....	24
3. La politique en matière de commercialisation .....	24
<b>DEUXIÈME PARTIE .....</b>	<b>27</b>
<b>Chapitre I : Matériel et méthode .....</b>	<b>27</b>
1. Enquête sur l'élevage citadin de mouton .....	27
1.1. Période de déroulement et lieu d'élection de l'enquête .....	27
1.2. Administration du questionnaire .....	27
1.2.1. Le questionnaire .....	28
1.2.2. L'enquêteur .....	28
1.2.3. L'unité cible .....	28
1.3. Pesées et mensurations .....	28
2. Enquête sur la commercialisation du mouton de Tabaski .....	29
2.1. Période de déroulement et lieu d'élection de l'enquête .....	29
2.2. Le questionnaire .....	30
2.3. Les pesées .....	30
3. Analyses .....	31
3.1. Dépouillement des données .....	31
3.2. analyses statistiques .....	32
<b>Chapitre II : Résultats et discussions .....</b>	<b>34</b>
<b>2.1. Elevage citadin de moutons .....</b>	<b>34</b>
2.1.1. Structure du troupeau .....	34
2.1.1.1. Effectifs et composition spécifique .....	34
2.1.1.2. Répartition par race, sexe et âge .....	35
2.1.1.3. Répartition des troupeaux en fonction de la localité géographique et des caractéristiques socio-culturelles des populations .....	36
- Localisation géographique .....	36
- Ethnie .....	37
- Religion et nationalité .....	38
- Activité .....	38
- Motivation .....	39
2.1.2. Mode d'élevage et d'exploitation .....	39
2.1.2.1. Habitat .....	39
2.1.2.2. Alimentation .....	40
2.1.2.3. Pathologie .....	41
2.1.2.4. Performances zootechniques .....	42
- Performances de reproduction .....	42
- Les mensurations .....	43
2.1.2.5. Elevage ovin citadin et l'offre en moutons de tabaski .....	44
2.1.3. Limite de la méthodologie, contraintes et recommandations ..	45
2.1.3.1. Limites .....	45
2.1.3.2. Conraintes .....	45
2.1.3.3. Recommandations .....	46
2.2. Commercialisation du mouton de Tabaski .....	51
2.2.1. Marchés .....	51

2.2.1.1. Le marché de Pikine-Sotiba .....	51
2.2.1.2. Les points de vente .....	52
2.2.2. Les participants et leurs fonctions .....	53
2.2.2.1. Les commerçants .....	53
2.2.2.2. Les prestataires de service .....	54
2.2.2.3. Les institutions préfectorales .....	55
2.2.2.4. Les consommateurs .....	56
2.2.3. Caractéristiques des moutons de Tabaski .....	57
2.2.3.1. Les races .....	58
2.2.3.2. Les catégories .....	58
2.2.3.3. Les modalités de vente .....	60
2.2.3.4. Facteur de variations de prix des moutons à Dakar .....	61
- Marché .....	61
- Race .....	61
- Catégorie de poids .....	62
2.2.3.5. L'évolution des prix des moutons à Dakar .....	67
2.2.4. Les coûts de la commercialisation .....	69
2.2.5. Les marges de commercialisation .....	70
2.2.6. Limites de la méthodologie, contraintes et recommandations. ....	72
2.2.6.1. Limites .....	72
2.2.6.2. Contraintes .....	73
2.2.6.3. Recommandations .....	73
2.2.6.3.1. Producteurs .....	74
2.2.6.3.2. Infrastructures .....	74
2.2.6.3.3. Les participants à la commercialisation .....	75
2.3. Recommandations sur la politique générale de l'élevage des petits ruminants au Sénégal .....	77
2.3.1. Les institutions de recherche .....	77
2.3.2. Le rôle des pouvoirs publics .....	78
2.3.3. Le rôle des privés .....	78
<b>Conclusion .....</b>	<b>79</b>
<b>Références Bibliographiques .....</b>	<b>83</b>



## INTRODUCTION

L'élevage occupe une place importante dans l'économie sénégalaise. De 1980 à 1987, l'élevage a généré des recettes estimées à près de 65 milliards de F CFA et a contribué pour 32% au secteur primaire et 6,5% au produit Intérieur Brut (P.I.B.) (M.R.A., 1988).

Malgré la vocation pastorale de l'élevage, le niveau de consommation de viande est en baisse constante depuis le début des années 60 passant de 21,5 kg/an/habitant en 1960, à 13 kg en 1974 et à 11 kg en 1990 (DIREL, 1992).

Face à ce constat, un intérêt particulier a été accordé à l'élevage des petits ruminants (ovins et caprins) qui, par leur cycle de reproduction court sont plus aptes que les grands ruminants à satisfaire les besoins en produits carnés d'une population sénégalaise en croissance rapide. C'est ainsi que différents projets visant à promouvoir l'élevage des petits ruminants et, des ovins en particulier, ont vu le jour. Il s'agit, respectivement en 1986, et 1992, du projet de Développement de l'Élevage ovin (Pro. D. El. OV) à Kaolack, du Programme "Pathologie et productivité des petits ruminants (P.P.R.)" à Kolda et à Louga et du Projet de Développement des Espèces à Cycle court (P.R.O.D.E.C.) dont l'un des volets est consacré à l'élevage ovin. En effet, l'objectif de l'Etat sénégalais est d'accroître les effectifs et le rendement pour compenser les importations lors de la célébration du sacrifice d'Abraham ou Tabaski. Malgré les efforts réalisés au cours de cette dernière décennie, le Sénégal est toujours déficitaire en viande ovine et importe du Mali et de la Mauritanie des animaux sur pied à l'occasion de cette fête musulmane.

La région de Dakar qui ne constitue que 0,3% du territoire national, abrite près de 1.500.000 habitants soit 21% de la population du pays avec un taux d'urbanisation de 96% et l'une des croissances annuelles les plus élevées du monde (5,4% contre 2,8 pour l'ensemble du pays).

La demande en moutons de Tabaski y est particulièrement élevée étant donné le pourcentage élevé de musulmans (92,7%) (B.N.R., 1988).

Dans la ville de Dakar et ses environs, il existe un élevage citadin très visible dont les effectifs sont estimés à la suite du recensement de 1988 à, 113.500 têtes (DIREL, 1992). Cependant, peu d'informations techniques existent sur cet élevage alors qu'une étude récente réalisée au Cameroun a montré qu'il contribue

largement à la satisfaction des besoins des populations musulmanes lors des fêtes religieuses (THYS et EKEMBE, 1992).

Ce travail a donc été entrepris pour étudier la structure et la productivité de l'élevage citadin à Dakar et pour dégager sa contribution à l'approvisionnement de la ville en moutons de Tabaski. Il vise également à décrire les caractéristiques dominantes du marché dakarois du mouton de Tabaski, les prix pratiqués et à dégager les recommandations idoines pour une plus grande efficacité de la commercialisation du mouton de Tabaski.

La présente étude comprend 2 parties :

- Une première partie, la partie bibliographique, qui présente les notions générales sur le milieu d'étude, l'élevage ovin au Sénégal et la commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar ;
- une deuxième partie, la partie expérimentale, qui traite de l'élevage ovin urbain et péri-urbain et de la commercialisation de moutons dans le cadre de la Tabaski à Dakar.

## PREMIÈRE PARTIE : BIBLIOGRAPHIQUE

### PRÉSENTATION DU SÉNÉGAL

#### CHAPITRE I : MILIEU D'ÉTUDE

L'étude de l'élevage ne saurait être faite sans une bonne connaissance du milieu d'étude. Il convient donc de présenter le contexte géographique et écologique.

#### 1. SENEGAL

La république du Sénégal, située à l'avancée la plus occidentale de l'Afrique, entre les 12°30 et 16°30 latitude Nord et 11°30 et 17°30 longitude Ouest, couvre une superficie de 197.161 km<sup>2</sup>. Sa population est d'environ 7,7 millions d'habitants avec un taux d'urbanisation de 2,8% (Sénégal, 1992).

Elle est limitée à l'Ouest par l'océan atlantique, au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali et au Sud par la Guinée Bissau et la république de Guinée Conakry. Au centre du territoire sénégalais, se trouve enclavée la Gambie sur une superficie de 300 km de longueur et une cinquantaine de km de large environ (Figure 1).

Le climat est caractérisé par une alternance de deux saisons, une saison humide ou hivernage de Juillet à Octobre et une saison sèche de Novembre à Juin. Le climat subcanarien intéresse le littoral de Saint-Louis à Dakar avec des températures relativement clémentes de 17 à 25° de Novembre à Mai et dépassant rarement 28° pendant les périodes chaudes.

L'absence de relief important et le développement limité du réseau hydrographique donnent aux facteurs climatiques un rôle prépondérant dans la répartition des paysages végétaux du Sénégal.

La végétation est constituée au Nord d'une savane arborée pauvre en espèces et au Sud, de forêts ombrophiles.

## 2. REGION DE DAKAR

### 2.1. SITUATION ET SUPERFICIE

La région de Dakar, ancienne région du Cap-Vert, abrite la capitale du Sénégal. Située à l'extrême Ouest sur la presqu'île du Cap-vert (Figure 2), elle couvre une superficie de 550 km<sup>2</sup> soit 0,3% du territoire national.

### 2.2. DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF.

La région de Dakar est découpée en 3 départements eux-mêmes subdivisés en communes (Tableau I).

**Tableau I : Circonscriptions administratives et données démographiques sur la région de Dakar.**

Départements	Zone urbaine	Zone rurale	Population urbaine	Nombre de ménages	Nombre de concessions
Dakar	- Commune de Dakar	-	680.932	92.559	59.773
Pikine	- Commune de Pikine - Commune de Guediawaye	-	619.759	86.735	60.004
Rufisque	- Commune de Rufisque - Commune de Bergny	- Sangalkam - Sébikotane	188.250	21.797	14.460
<b>Total</b>			<b>1.488.941</b>	<b>201.091</b>	<b>134.237</b>

Source : BNR, 1993

### 2.3. POPULATION

La population de Dakar comptait en 1988, 1.488.940 habitants soit 21,6% de la population totale du pays avec un taux d'urbanisation de plus de 96%. La ville de Dakar connaît un taux de croissance de 5,4% contre 2,8% pour l'ensemble du

pays.

En effet, l'agglomération de Dakar absorbe, à elle seule près des 2/3 du volume de l'exode rural auquel s'ajoute l'immigration provenant des pays voisins (ATLAS, 1977).

Les groupes ethniques principaux sont : les Wolof (53,8%), les poular (18,5%) et les Sérér (11,6%).

Les musulmans constituent 92,7% de la population de la région de Dakar, contre 6,7% de chrétiens. Les autres religions ne constituent que 0,6% du total. Cette composition religieuse influe fortement sur la consommation du mouton surtout lors des cérémonies religieuses et sociales.

#### **2.4. INFRASTRUCTURES.**

Les voies de communication et les activités de commercialisation sont multiples et convergent toutes vers Dakar, au niveau national comme au niveau de la sous-région. C'est le cas des circuits de commercialisation des petits ruminants et d'aliments de bétail (fanes d'arachide, céréales). Le parc des petits ruminants de Pikine assurant l'approvisionnement de la région de Dakar en petits ruminants reste, de loin, le point de vente le plus important de la région. Son volume d'activités est d'environ 200.000 ovins et caprins hors période Tabaski d'après les relevés des Services de l'Elevage en 1993. Le marché de Pikine est accessible par la voie routière et ferroviaire. Il constitue le lieu d'accueil des petits ruminants de toute la région.

En dépit de sa relative modestie, le réseau routier avec 14.500 km, représente l'essentiel des voies de communications intérieures du Sénégal. Le réseau ferroviaire quant à lui, est vétuste et assure insuffisamment son rôle qui, dans le circuit de bétail, reste secondaire (ATLAS, 1977). Mais il joue un rôle très important dans les échanges avec le Mali et le transport des produits miniers. Le réseau téléphonique très fourni est moderne avec un poste pour 250 habitants (JEUNE AFRIQUE, 1992).

La concentration des activités commerciales et industrielles à Dakar, est accompagnée d'une accumulation de service. En effet, neuf salariés sur dix du pays travaillent à Dakar.

Concernant les infrastructures vétérinaires, la Direction de l'Elevage,, le Laboratoire National de l'Elevage et de Recherche vétérinaire (L.N.E.R.V.), l'Ecole Inter-états des Sciences et Médecine vétérinaire (EISMV), les vétérinaires privés, les moulins SENTENAC et les Grands moulins de Dakar interviennent d'une façon ou d'une autre sur le développement de l'élevage, en particulier, celui des petits ruminants qui occupe une place de choix dans l'approvisionnement de la population sénégalaise en produits carnés.

Figure 1 : Aspects socio-économiques du Sénégal

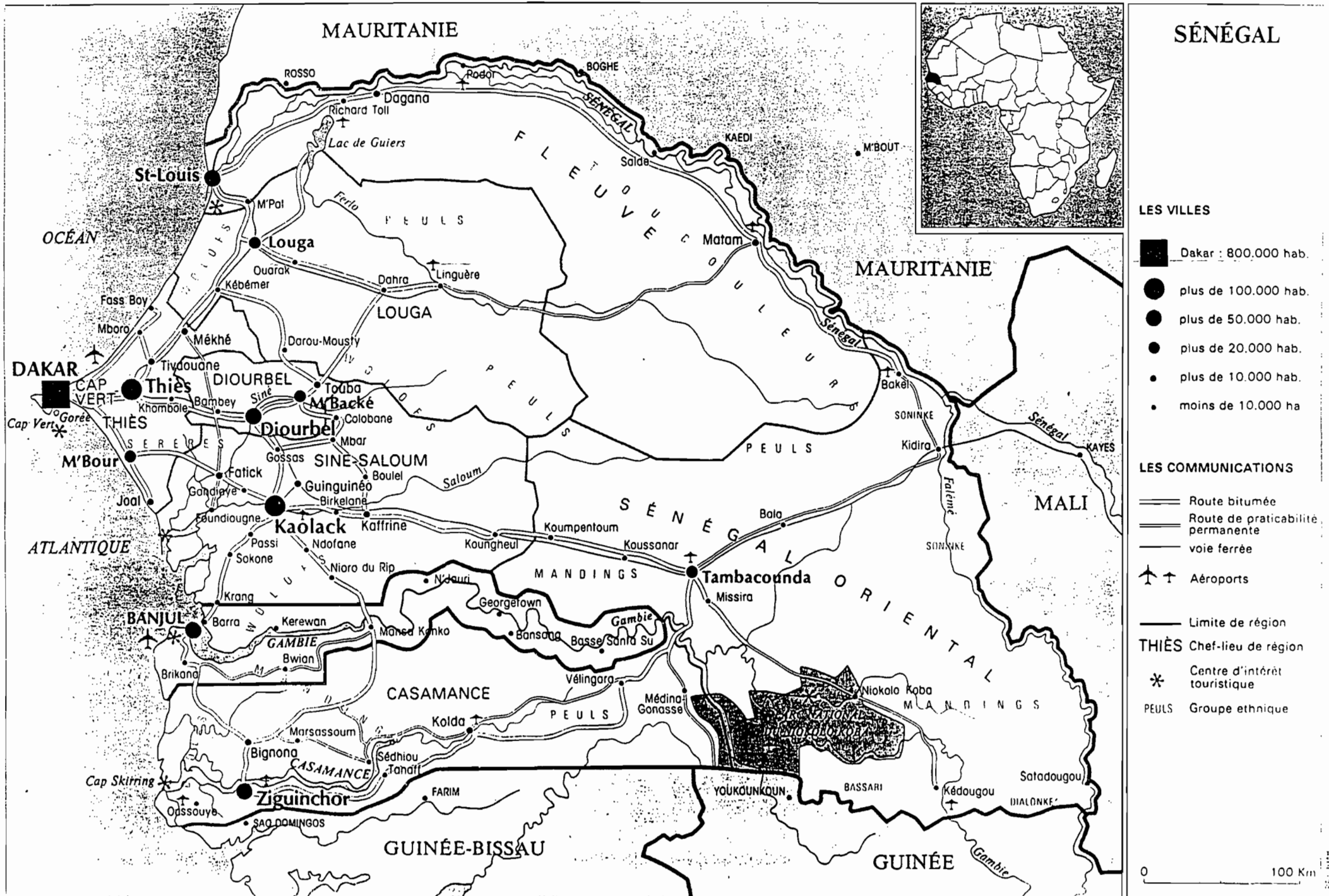
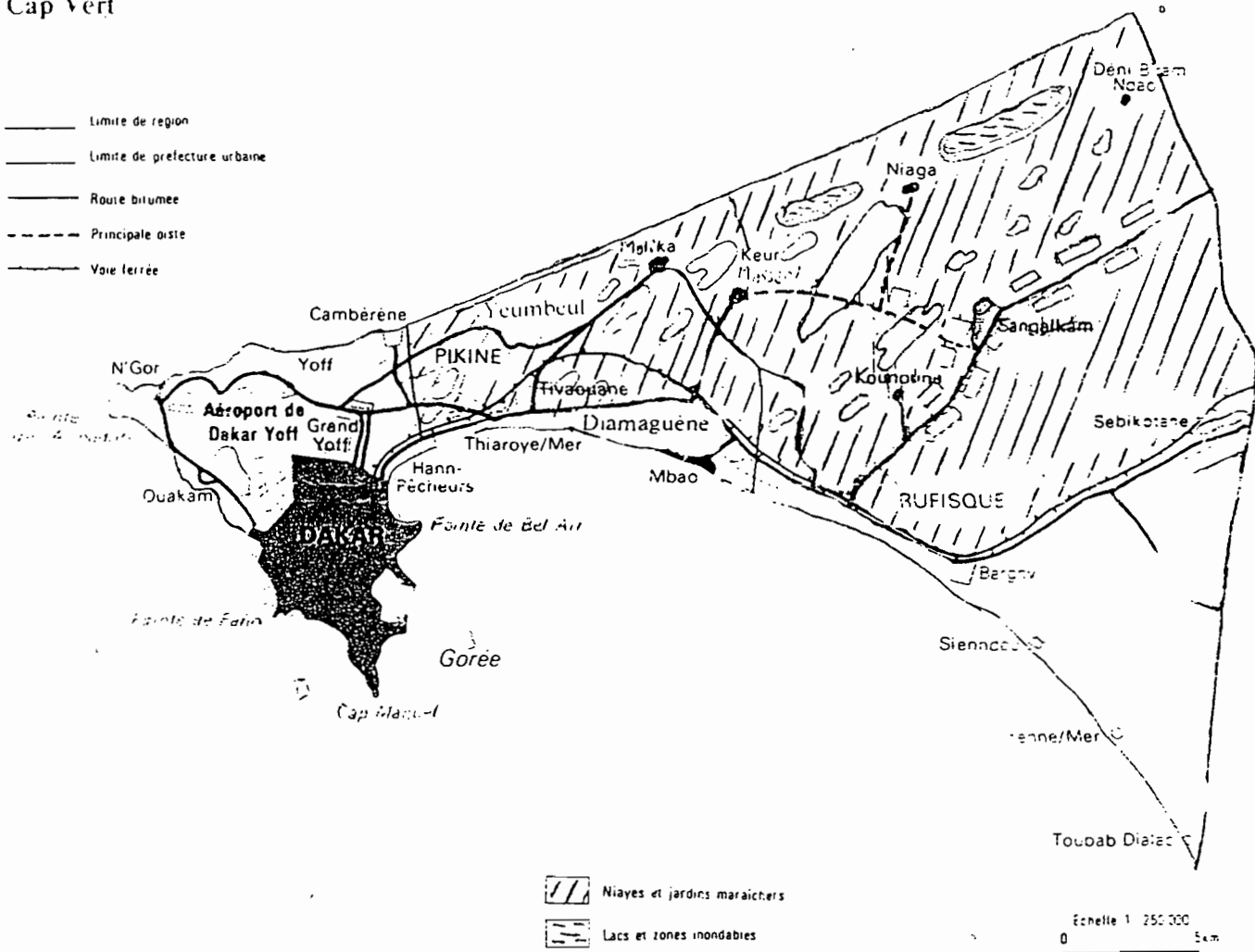


Figure 2 : presqu'île du Cap-Vert et région des Niayes

Cap Vert





## CHAPITRE II : L'ÉLEVAGE OVIN AU SÉNÉGAL

### 1. CHEPTEL OVIN ET SYSTÈME DE PRODUCTION

ECOLE INTER-ETATS  
DES SCIENCES ET MÉDECINE  
VÉTÉRINAIRES DE DAKAR  
BIBLIOTHEQUE

#### 1.1. CHEPTEL OVIN

Le cheptel ovin a été estimé en 1992 par la Direction de l'Élevage, à 3.173.786 têtes soit près de 53% du total de petits ruminants (DIREL, 1992). Il connaît une croissance régulière au cours de ces 20 dernières années contrairement aux bovins (Tableau II). La bonne capacité de résistance de petits ruminants dans les conditions climatiques et d'élevage difficiles, a permis de n'enregistrer en 1973 qu'une perte d'environ 20% du cheptel de petits ruminants contre 50% chez les bovins (Dia, 1979).

Dans la région de Dakar, on estime à quelques 135.500 l'effectif des petits ruminants constitué à près de 52% d'ovins. Les ovins représentent ainsi 1,9% du cheptel total des petits ruminants.

**Tableau II : Evolution des effectifs de bovins et des petits ruminants en milliers de têtes.**

Années	Bovins	Petits ruminants
1960	1.746	1.023
1970	2.615	2.750
1980	2.238	3.100
1984	2.200	3.000
	2.500	3.700

Source : MDR - MDRA, 1988

#### 1.2. LES PRINCIPALES RACES

Les races de petits ruminants se distinguent les unes des autres par leur morphologie, leurs aptitudes et leurs zones de répartition ou aires géographiques.

Au Sénégal, les races de moutons entrent dans la catégorie des moutons à poils. La classification suivante a été faite par Doutressoule (1947) :

- les moutons du Sahel
- les moutons du Sud ou Djallonké
- les métis

### 1.2.1. Les moutons du Sahel

Les races rencontrées sont le mouton Peul-peul, le mouton Touabire et le mouton Bali-bali.

#### 1.2.1.1. Le mouton Peul-peul

Selon FAUGERE et coll (1988) le mouton Peul-peul est un mouton sahélien classique de taille moyenne, d'aspect eumétrique, convexitigine et longiligine. La tête est forte à front plat, le chanfrein est brusqué, le museau est fin. Les cornes sont constantes chez le bélier, les membres sont longs et grêles, la robe est variée, bicolore noir et blanc ou noir et roux, parfois uniformément acajou. La silhouette est plus trapue que celle du Touabire. La taille moyenne est 0,65 m à 0,75 m au garrot, et le poids est compris entre 30 et 50 kg. Le mouton Peul-peul est un animal de boucherie avec un rendement compris entre 50 et 52%.

#### 1.2.1.2. Le mouton Touabire

D'après Doutressoule cité par DENIS (1975), le mouton Touabire présente les caractéristiques suivantes :

- la tête est forte, le front est plat, le chanfrein est convexe se terminant par un museau fin ;
- l'œil est gros, ellipique, à fente palpébrale horizontale et à saillie orbitaire accusée ;
- les oreilles sont tombantes, l'encolure est longue, les pendeloques sont rares dans les 2 sexes ;
- chez le mâles les cornes sont constantes et prismatiques à la base et se dirigent en arrière et vers le bas ;
- la robe est généralement pie-noire ou pie-gris avec des poils ras ;
- la taille est de 0,75 à 0,90 m chez le mâle contre 0,65 à 0,80 m chez la femelle, pour un poids moyen de 30 - 45 kg.

#### 1.2.1.3. Le mouton Bali-bali

Le mouton Bali-bali est originaire du Mali et du Niger (CHARRAY et coll, 1980). C'est un animal de grande taille mesure 0,75 à 0,85 m au garrot chez le mâle et 0,65 à 0,75 m chez la femelle. Le profil est convexe, les cornes sont développées,

les oreilles sont longues et tombantes avec la présence d'un bourrelet à la nuque. Le cou est développé sans crinière, ni camail, le garrot est saillant et le dos est plongeant. le pelage est ras, la couleur est blanche ou bicolore avec la couleur foncée limitée à l'avant main.

Cette race a une grande aptitude bouchère avec un rendement de 50% à l'abattage.

### **1.2.2. LE MOUTON DJALLONKÉ**

Le mouton Djallonké est un animal hypométrique, rectiligne et médioligne. La tête est forte à front plat, le chanfrein est brusqué et le museau est épais. le mâle porte une crinière et un camail. La robe est le plus souvent blanche avec des poils ras. Les cornes sont moyennement développées chez le bélier, les oreilles sont minces et étroites. La taille au garrot est de 0,4 à 0,5 m, pour un poids moyen de 20 à 30 kg.

Le mouton Djallonké est surtout élevé à Dakar pour des considérations mystico-religieuses (FADIGA, 1990).

### **1.2.3. LES MÉTIS**

Les métis sont surtout représentés par les waralés. Le Waralé est issu du croisement Touabire/Peul-peul avec tous les degrés de sang possibles et une grande variabilité de robe et de format. En pratique, le Waralé recouvre tous les moutons ne présentant pas les caractères de Touabire et du Peulpeul tels que décrits plus haut. Ils sont moins hauts et moins élancés que le Touabire, mais moins trapus que le Peul-peul. La robe est brun-clair, tachetée de noir ou de roux. Le poids moyen varie de 35 à 50 kg.

## **1.3. LE SYSTÈME DE PRODUCTION OVINE.**

L'exploitation des petits ruminants permet la satisfaction des besoins des familles. Les besoins peuvent être des cérémonies religieuses ou des échanges divers. Ainsi, suivant le degré de dépendance des ménages ou des unités de production vis à vis des produits de l'élevage, différents systèmes de production sont décrits parmi lesquels : le système pastoral, le système agro-pastoral et le système urbain et péri-urbain qui retiendra plus longuement notre attention.

### 1.3.1. LE SYSTÈME PASTORAL

Le système pastoral est retrouvé en zone aride. L'alimentation des animaux est assurée par le tapis herbacé dont la valeur est fonction des périodes de l'année. L'apport en énergie et en protéines digestibles ne couvre les besoins d'entretien et de croissance de l'animal que durant les périodes de Juillet à Novembre. Au delà de cette période les herbes s'appauvrissent en matières azotées totales et en énergie. La complémentation du cheptel à base de sous-produits agro-industriels devient une pratique courante en saison sèche et certains pratiquent l'embouche intensive d'ovins et de bovins.

L'élevage Peul de bovins et de petits ruminants dans le delta constitue la composante principale des systèmes de production agricole. Les Peuls du bas-delta sont éleveurs de petits ruminants (80 caprins et 20 ovins en moyenne par exploitation), alors que les Peuls du moyen et du haut delta privilégient l'élevage bovin, les cultures irriguées et le salariat. On compte en moyenne 80 bovins par exploitation (TOURRAND, 1993). Les mâles ovins et caprins sont en général exploités très précocement, essentiellement à l'occasion des fêtes religieuses.

Dans ce système d'élevage, l'intensification des productions animales semble être une alternative incontournable pour augmenter la productivité des animaux, préserver et améliorer les ressources naturelles. Or, les problèmes de l'intensification des productions animales tournent autour de l'alimentation et de la monétarisation de l'économie pastorale. Dès lors, le recours à l'utilisation des sous-produits agro-industriels devient une nécessité, mais ne constitue pas une solution certaine du fait des spéculations dont ils font l'objet.

### 1.3.2. LE SYSTÈME AGRO-PASTORAL

D'après WILSON (1986), tout système de production dans lequel les agents économiques tirent 10 à 50 % de leur revenu de l'élevage c'est-à-dire 50% ou plus de l'agriculture est qualifié de système agro-pastoral. L'élevage est une activité de contre saison, l'activité principale étant l'agriculture.

Chez les wolof du Delta, les cultures irriguées et le salariat dans l'agro-industrie sont devenus des composantes essentielles des nouveaux systèmes de production agricole. La plupart des exploitations possèdent des ovins en nombre restreint. Peu d'exploitations possèdent des bovins, et le cheptel est généralement confié à un berger Peul ou Maure qui emmène les animaux sur le parcours de

décrue et les champs récoltés (TOURRAND, 1993).

En ce qui concerne les ovins, les paysans isolent les jeunes mâles du troupeau ou bien en achètent à la fin des récoltes en vue de la préparation du mouton de Tabaski ou de boucherie.

Dans le bassin arachidier, les paysans wolof et Sérér sont de véritables agro-pasteurs. Ils sont organisés au niveau des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) pour l'embouche ovine intensive et l'exploitation des béliers.

En zone sylvo-pastorale, les wolof sédentaires pratiquent le système de production agro-pastorale autour de la localité de Dahra. Les rigueurs climatiques dans le Djoloff font que la supplémentation est de règle surtout pour la production de moutons de case.

Dans le système agro-pastoral, l'habitat varie suivant les zones climatiques. En zone sahélienne, l'enclos fait d'épines est situé hors des concessions alors qu'en zone soudanienne, l'habitat est constitué d'un enclos en tige de mil, de sorgho ou de maïs situé derrière la case du propriétaire. En Casamance, les animaux sont logés dans les véritables abris avec un toit qui protège contre les pluies.

En zone agro-pastorale, comme dans le système précédent, l'intensification des productions animales se heurte à un problème d'alimentation. Mais dans le cas d'espèce, c'est le défaut de ramassage des sous-produits et leur stockage qui constituent le principal facteur limitant. En effet, l'utilisation de résidus agro-industriels reste encore marginale.

### **1.3.3. LE SYSTÈME URBAIN ET PÉRI-URBAIN.**

L'élevage des petits ruminants en milieu urbain et péri-urbain est caractérisé par la diversité des pratiquants. La majeure partie des animaux se trouvent entre les mains de petits exploitants, amateurs salariés ou retraités ou parfois entre les mains de véritables professionnels (FADIGA, 1990).

Les effectifs sont modestes. Parfois une dizaine de têtes au niveau de la banlieue voisine, que l'on garde dans la maison et que l'on nourrit de restes de repas de la famille (DIA, 1979). La nuit les animaux sont rentrés dans les hangars ou enclos pour les abriter d'un autre prédateur, les voleurs.

L'alimentation est essentiellement composée de fane d'arachide, de déchets domestiques et de sous-produits agro-industriels qui offrent de meilleures perspectives à l'embouche ovine. Toutefois, il n'est pas rare de rencontrer dans la ville des moutons en divagation à la recherche de leur pitance dans de terrains vagues de plus en plus rares et dans les poubelles de moins en moins garnies (Dja 1979). Ils s'accommodent de tout ce qui leur tombe sous les dents, jusqu'aux journaux, chiffons et sachets plastiques qui jonchent les rues.

Si le profil social des éleveurs est en général le même, les objectifs diffèrent cependant d'un éleveur à un autre. En effet, il n'est pas rare de rencontrer dans les cités modernes de Dakar des élevages prospères de moutons destinés à l'autoconsommation, à la réception éventuelle d'un hôte de passage, à la Tabaski prochaine ou encore au respect d'une prescription d'un marabout. Celui-ci peut recommander la présence d'un mouton à robe uniformément blanche appelé "Sarax" dans la maison pour conjurer le mauvais sort (DIA, 1979). Le mouton sert également de réserve monétaire dont la vente permet de subvenir à certaines difficultés financières surtout au moment des grandes fêtes religieuses (Tabaski).

## **2. IMPORTANCE DE L'ÉLEVAGE OVIN**

Au Sénégal, les petits ruminants contribuent pour le 1/4 aux besoins en produits carnés des populations. L'importance du tonnage abattu et le rôle tampon joué au niveau du marché de la viande, expliquent l'intérêt grandissant accordé aux petits ruminants. Le nombre de moutons abattus est de l'ordre de 171.000 têtes pour l'ensemble du pays dont 111.000 pour la seule région de Dakar. En réalité, le rôle du mouton est à la fois socio-économique et mystico religieux.

### **2.1. IMPORTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU MOUTON.**

Le cheptel ovin représente 38,16% du cheptel total (gros et petits ruminants confondus), assure 18% de la couverture des besoins en viande de la population et joue un rôle certain dans la réalisation de l'autosuffisance alimentaire en produits carnés. En effet, la brièveté de leur cycle de reproduction, leur bonne adaptation aux conditions du milieu, en font une réserve facilement exploitable pour la satisfaction de besoins domestiques.

Sur le plan social, on estime à 350.000 le nombre de familles qui au Sénégal, dépendent de cet élevage. De plus, un nombre d'agro-pasteurs

l'associent à l'agriculture (BNR, 1988). Par ailleurs, ils font fréquemment l'objet de dons et contribuent à renforcer les liens sociaux entre les individus (DIAW, 1990).

Outre la production de viande et de lait, les petits ruminants sont exploités pour leur peau. En 1987, près de 1.200 tonnes de cuirs et peaux ont été commercialisés pour une valeur de 970 millions F CFA (SYLL, 1989). L'élevage des petits ruminants contribue de ce fait à la création d'emplois urbains.

## **2.2. IMPORTANCE MYSTIQUE ET RELIGIEUSE**

L'un des principaux débouchés de l'élevage de moutons, des béliers en particulier, est représenté par la Tabaski ou l'Aïd El-Kébir. Au Sénégal, la demande en moutons de Tabaski est très importante en raison de la forte représentation (80%) de la population musulmane. Elle est estimée à 320.000 têtes au niveau des centres urbains et à 500.000 têtes sur tout le territoire en admettant que chaque responsable musulman immole un bélier. L'ampleur du phénomène explique, tout au moins en partie, la dimension politique et stratégique que prend la production ovine.

Outre la Tabaski, le mouton est également impliqué dans d'autres événements religieux comme le baptême, le mariage et les décès. A cela il faut ajouter les croyances religieuses et traditionnelles (protection contre le mauvais sort, par exemple) qui, souvent, motivent la pratique de cet élevage.

Toutes ces raisons ont incité les pouvoirs publics à adopter et à mettre à exécution une nouvelle politique où une place de choix est réservée à l'élevage des petits ruminants en général et à celui des ovins en particulier (Mbaye et Diop, 1990).

## **3. POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE OVIN**

La satisfaction de besoins alimentaires des populations a toujours été une priorité dans les politiques de développement de nos pays. En plus des difficultés liées à la quantité d'aliments, la qualité de ces derniers, notamment la teneur en protéines reste un problème crucial à résoudre.

Pour l'apport en protéines animales, les pouvoirs publics ont longtemps privilégié l'amélioration de la production des grands ruminants domestiques. Malheureusement, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. Ce qui s'est

traduit par la baisse de consommation per capita. Face à ce constat, l'intensification des productions animales apparaît comme une solution au problème du déficit en produits carnés.

### 3.1. OBJECTIFS DE L'ETAT.

Les disponible national brut en viande de boucherie et abats aurait connu une augmentation de 10% pour la viande bovine et de 44% pour la viande des petits ruminants en 20 ans. Pendant cette même période, la population serait passée de 4,2 millions à 7,3 millions d'habitants soit une hausse de 74%, engendrant ainsi une diminution du disponible de la production intérieure par habitant d'environ 23% (SONED, 1988). La consommation en viande de boucherie est passée d'une moyenne annuelle de 16 à 11 pendant 20 ans. La demande en viande de boucherie excède donc l'offre intérieure. Cette situation, déjà connue avant les grandes années de sécheresse, tend par conséquent à s'aggraver et à accroître la dépendance du Sénégal vis à vis du marché extérieur.

Le Tableau III montre l'évolution de la consommation individuelle entre 1968 et 1988 (SONED, 1988).

**Tableau III : consommation en kg/habitant/an**

Années	Viande et abats			
	Bovin	Petits ruminants	Volaille	Poisson
1968	8,5	2,8	1,0	nd
1970	8,3	2,9	1,0	nd
1975	6,4	2,2	1,2	nd
1980	7,6	2,4	1,5	47,7
1985	5,1	2,3	1,5	28,6
1988	5,4	2,3	1,5	32,6

NB : nd : non déterminé

Source : SONED, 1988

En 1982, un important déficit quantitatif a été ressenti au moment de la fête de la Tabaski et a constitué une alerte majeure. En plus, le disponible ovin a été



estimé à 650.000 têtes, alors que les besoins toutes espèces confondues ont été estimés à 900.000 têtes (LNERV, 1983). Dès lors, l'importation des animaux sur pied s'est imposée.

En tenant compte de ces faits, les pouvoirs publics ont choisi comme objectif en 1987, de faire passer la production totale de viande de 62.000 tonnes à 121.000 tonnes en l'an 2000 et ainsi, de ramener le niveau de consommation per capita à celui de 1974 (13kg/an). Pour arriver à ce niveau, l'Etat a libéralisé le commerce de la viande.

Concernant les petits ruminants plusieurs objectifs ont été définis. Il s'est agi d'accroître numériquement le cheptel actuel en moutons d'une part, et, d'autre part, d'augmenter le rendement en viande en maintenant les coûts de production aussi bas que possible.

### 3.2. STRATÉGIES DE L'ETAT

Plusieurs stratégies ont été définies par les pouvoirs publics dans le cadre des politiques de développement de l'élevage. Ces stratégies concernent la santé animale, la production, le commerce et la recherche.

Sur le plan sanitaire l'intervention de l'Etat a été axée sur la prophylaxie de masse consistant en des déparasitages internes et externes et en des vaccinations.

Sur le plan de la commercialisation, l'intervention de l'Etat a favorisé la mise en place de structures chargées de la commercialisation des produits de l'agriculture. Ainsi, la libéralisation du commerce avec des facilités à l'importation s'est-elle traduite par un envahissement du marché sénégalais par des viandes importées.

Dans le domaine de la recherche, les priorités selon TOURE (1981) sont les suivantes :

- une meilleure connaissance du mouton sénégalais sur le plan des potentialités génétiques et de la production ;
- une détermination des rations optimales d'embouche paysanne et industrielle.

Avec la crise économique nationale, l'Etat a opté en 1984 pour une nouvelle

politique au niveau de tous les secteurs dans le cadre du Plan d'Ajustement à Moyen et Long Terme (PAMLT) pour 1985 - 1992 (GUERIN, 1986). Il s'agissait d'une politique de désengagement de l'Etat de la production, de la commercialisation et de la transformation au profit de l'initiative privée et des organisations endogènes, à savoir, les associations villageoises et les GIE (HOLZMAN et col, 1988). La création de ces organisations doit être conçue comme une alternative de sortie de crise face à un environnement écologique et économique de plus en plus précaire. Leur objectif est la promotion d'activité productrice. Elles jouent un rôle important dans la mobilisation de l'épargne rurale et l'intensification des productions.

## **CHAPITRE III : COMMERCIALISATION DU MOUTON DE TABASKI À DAKAR**

Les études faites par la SONED en 1988 montrent que 60% des acheteurs de viande habitent dans la ville et les 2/3 sont de la région dakaroise. Ce constat témoigne de l'importance du marché dakarois dans le commerce du bétail. Il constitue, en outre, le dernier maillon le plus important du circuit vif.

Le Sénégal comme de nombreux pays africains est soumis à des aléas climatiques de plus en plus défavorables. De ce fait, le niveau de production se caractérise par un déficit chronique en viande et par un niveau relativement faible de la productivité du bétail.

Le déficit ainsi enregistré entre la demande et l'offre était essentiellement résorbé à partir des moutons importés du Mali et ou de la Mauritanie.

A Dakar, la demande de moutons pour la Tabaski est très élevée et c'est le moment privilégié pour beaucoup d'éleveurs moutonniers d'écouler leurs produits. La Tabaski est équivalente à la période de la "traite" pour les éleveurs moutonniers (Dia, 1979).

Il est crucial de dégager la problématique de la commercialisation du mouton afin d'en mieux comprendre la dynamique et les aspects socio-économiques et enfin la politique mise en œuvre.

### **1. PROBLÉMATIQUE DE LA COMMERCIALISATION**

L'intensification des productions animales est toujours considérée comme une option essentielle pour le développement de l'élevage au Sénégal. De ce fait, les efforts ont été concentrés sur les activités de production. Cette orientation trouve son fondement dans une approche productiviste qui a longtemps dominé l'élaboration des politiques d'élevage. Dans l'élevage des petits ruminants, la création des centres de recherches zootechniques en est une illustration.

#### **1.1. LE RÔLE DE LA COMMERCIALISATION**

La commercialisation couvre un ensemble d'opérations qui concernent un produit depuis son invention jusqu'à sa destruction (LAGRANDE, 1981). La commercialisation joue ainsi d'importants rôles :

- elle génère des revenus monétaires pour le producteur et pour l'économie nationale.
- elle permet de comprendre les étapes que franchit un produit entre producteur et consommateur (ABBOIT, 1958).
- la fonction de commercialisation est un processus fondamental ou un service nécessaire pour donner à un produit l'utilité que le consommateur désire (BRONSON, 1981).

Selon NDIAYE (1986), les fonctions de commercialisation sont en général subdivisées en fonctions physiques, facilitantes et d'échanges. Cette matrice des fonctions et des participants montre le rôle joué par les participants tels que éleveurs, commerçants et consommateurs.

L'étude de la commercialisation ne peut donc être faite que dans le cadre d'une prise en compte de la filière dans son intégralité. La présente étude se rapporte à la filière de commercialisation des petits ruminants à Dakar.

## **1.2. L'ÉTUDE DE LA FILIÈRE DE COMMERCIALISATION DU MOUTON.**

Une filière est un système économique constitué par l'ensemble des canaux de distribution et d'approvisionnement utilisés par les producteurs vendant une même famille de biens sur un marché de consommation (LAGRANGE, 1989). Ainsi, elle permet de comprendre des relations d'inter-dépendance entre différents agents. Parmi celles-ci, on trouve les relations de complémentarité, de solidarité et de concurrence verticale entre deux maillons ou horizontales au niveau d'une filière (DAMEL, cité par LAGRANGE, 1989).

Au Sénégal, les sources d'informations disponibles concernant l'élevage des petits ruminants sont beaucoup moins fiables que celles concernant l'élevage des bovins. En effet, les références disponibles s'appuient essentiellement sur les études effectuées dans la filière bovine, très souvent superposées à la filière petits ruminants.

Les circuits de commercialisation au Sénégal relient les zones de production des marchés de consommation situés dans les centres urbains (FADIGA, 1990). Il s'en suit une sélection progressive des animaux dans différents types de marchés ruraux qui forment la structure de la filière (Ly 1996) (Figure3).

## 2 LES PARTICIPANTS ET LEURS FONCTIONS

Le développement de l'élevage des petits ruminants (comme celui des bovins) est un objectif dont la réalisation est entre les mains d'acteurs multiples (DENIS,1975): il y a le milieu naturel ou travaillé par l'homme, avec le climat, l'animal, l'éleveur inséré dans une communauté aux liens socio-économiques complexes, l'acheteur de l'animal sur pied et divers intermédiaires jusqu'aux consommateurs, et enfin l'administration, le politicien.

### 2.1. LES PRODUCTEURS

Les producteurs sont des pasteurs et agro-pasteurs suivant les zones écologiques. Ils sont spécialistes dans l'embouche paysanne et fournissent des animaux de meilleure qualité pour la boucherie ou pour la Tabaski. Ils sont souvent regroupés en GIE et mettent sur pied un véritable élevage ovin naisseur (FADIGA,1990).

Les éleveurs urbains et péri-urbains participent de plus en plus à l'approvisionnement des marchés urbains en moutons de bonne qualité surtout lors de la Tabaski. A présent, les producteurs participent directement dans le processus de commercialisation en essayant de planifier la production en fonction des besoins du marché.

### 2.2. LES INTERMÉDIAIRES

Parmi les intermédiaires à la commercialisation des petits ruminants, on trouve les commerçants ou "dioulas", les téfankés ou "courtiers", les prestataires de service.

#### 2.2.1. Les commerçants ou "dioulas"

Les commerçants sont de véritables marchands de bétail détenteurs de capitaux. Ils achètent des animaux dans les marchés de collecte (en brousse) et les revendent dans les marchés de consommation. Dans les marchés de consommation, le "dioula" peut céder son produit au téfanké qui se charge de la vente contre rémunération. En cas de mévente des produits, le "dioula" peut les lui laisser jusqu'à sa prochaine venue.

### 2.2.2. Les Téfankés ou "courtiers"

Le terme téfanké désigne toute personne qui possède des animaux ou participe contre une rémunération à l'achat ou à la vente de bétail pour le compte d'autrui (FENN,1979). En fait, le téfanké sert d'intermédiaire entre l'acheteur et le propriétaire d'animaux lors de la vente des bestiaux. Le téfanké est considéré par les éleveurs comme un partenaire nécessaire à la transaction commerciale des animaux. Cette transaction constitue une forme de solidarité entre le téfanké, le producteur et le commerçant. Contrairement au "dioula" qui achète directement auprès du producteur, le téfanké règle rarement au comptant.

Ainsi, le téfanké peut acheter un animal sans le payer. Dans ce cas le téfanké-acheteur va chercher à vendre l'animal, il paie sa dette s'il y parvient dans le cas contraire, il rend l'animal à son propriétaire. Cette solidarité entre téfanké, producteur et dioula est dénommée "ELL" par NDIONE (1986).

Le téfanké assure plusieurs fonctions au niveau des marchés ou foirail parmi celles-ci la circulation de l'information, la garantie d'une sécurité et la gestion du risque lié au crédit informel(LACROUTS,1972).

### 2.2.3. Les prestataires de service

Les prestataires de service participent activement au processus de commercialisation, mais ne possèdent pas d'animaux.

Parmi ces prestataires se trouvent les transporteurs, la police, la commune, les services vétérinaires. Compte tenu de la dispersion géographique des lieux de production par rapport aux centres de consommation, le transport constitue une étape indispensable dans la commercialisation des petits ruminants. Les transports routiers et ferroviaires sont les plus souvent utilisés pour les longues distances (ATLAS,1977).

La police assure la sécurité et le règlement des conflits. La commune quant à elle enregistre les infrastructures manquantes et assure le bon déroulement des opérations de vente. Elle collecte les taxes quotidiennes auprès des vendeurs d'aliments.

Le service vétérinaire assure l'assistance vétérinaire aux éleveurs, contrôlent le déplacement des animaux et la surveillance épidémiologique des maladies

réputées contagieuses(Ndione, 1986).

#### **2.2.4. Les autres intermédiaires**

##### **- Les rabatteurs :**

Les rabatteurs sont les intermédiaires de la commercialisation du bétail rencontrés au niveau du foirail de Pikine. Contrairement aux téfankés, les rabatteurs ne bénéficient pas de la reconnaissance publique. En effet, le rabatteur se présente auprès du client comme un guide ou une aide pour faciliter l'approvisionnement de ce dernier. Il cherche à connaître d'avance le prix de l'animal auprès du vendeur sans que le client ne soit au courant . Ensuite, le rabatteur va à la recherche du client et le conduit de façon préférentielle auprès des commerçants de moutons. Il poussé le client à proposer un prix supérieur au prix réel de l'animal. La marge tirée des transactions entre le prix réel du mouton et le prix payé par le client, plus le service rendu au client constituent la rémunération du rabatteur (FADIGA,1990).

##### **- Les tisseurs et vendeurs de cordes**

Les tisseurs de cordes sont représentés par des personnes âgées qui fabriquent des cordes à partir de sacs réformés et les cèdent aux vendeurs de corde. Ces derniers les revendent aux acheteurs de moutons.

##### **- Les vendeuses d'eau**

Bien que le foirail de Pikine soit pourvu de bornes fontaines, les commerçants font appel aux vendeuses d'eau pour l'abreuvement des animaux ou pour leurs besoins personnels.

##### **- Les laveurs de moutons**

Juste après leur débarquement les animaux sont confiés aux laveurs de moutons pour améliorer leur apparence.

##### **- Les vendeurs d'aliments**

Les vendeurs d'aliments de bétail sont très nombreux au foirail de Pikine et proposent des produits variés. Les produits sont représentés par la fane d'arachide

qui est très recherchée, les granulés, le niébé et les graines de coton.

### 2.2.5. Les consommateurs

Les consommateurs participent au système de commercialisation en s'approvisionnant auprès du commerçant ou du téganké en moutons destinés aux sacrifices rituels (Tabaski, Baptême), à la célébration d'un mariage ou tout simplement au ravitaillement personnel.

## 3. LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION

Selon FENN (1979), l'objectif de toute activité de production et de commercialisation est de ravitailler le consommateur. Ainsi, tout plan visant à opérer de grands investissements ou des modifications dans le secteur de la commercialisation ou de la production devrait être évalué par rapport à l'ensemble du système (production, commercialisation, consommation). Le non respect de cette règle pourrait conduire au gaspillage et faire obstacle au développement.

Le recensement effectué sur la base des laissez-passez délivrés par les services vétérinaires en 1990, montre un effectif total de 111.600 ovins commercialisés dans la région de Dakar pendant la Tabaski. Les importations sont de l'ordre de 13.400 moutons (MBAYE, 1990). Ce constat explique tout l'intérêt que les pouvoirs publics accordent à l'approvisionnement de Dakar en moutons de Tabaski.

Les stratégies de l'Etat pour rendre le mouton accessible à toutes les couches en quantité et en qualité suffisantes, reposent sur :

- l'organisation des acteurs, en particulier, les producteurs et les commerçants
- l'octroi de crédits aux opérateurs économiques ;
- la libéralisation du commerce avec la facilité à l'importation d'animaux sur pied.
- la suppression des taxes sur les laissez-passeurs et l'autorisation d'installation des points de vente au niveau des quartiers de Dakar.

A ces stratégies gouvernementales, il faudra ajouter celles propres aux opérateurs économiques dans la filière de commercialisation ovine.

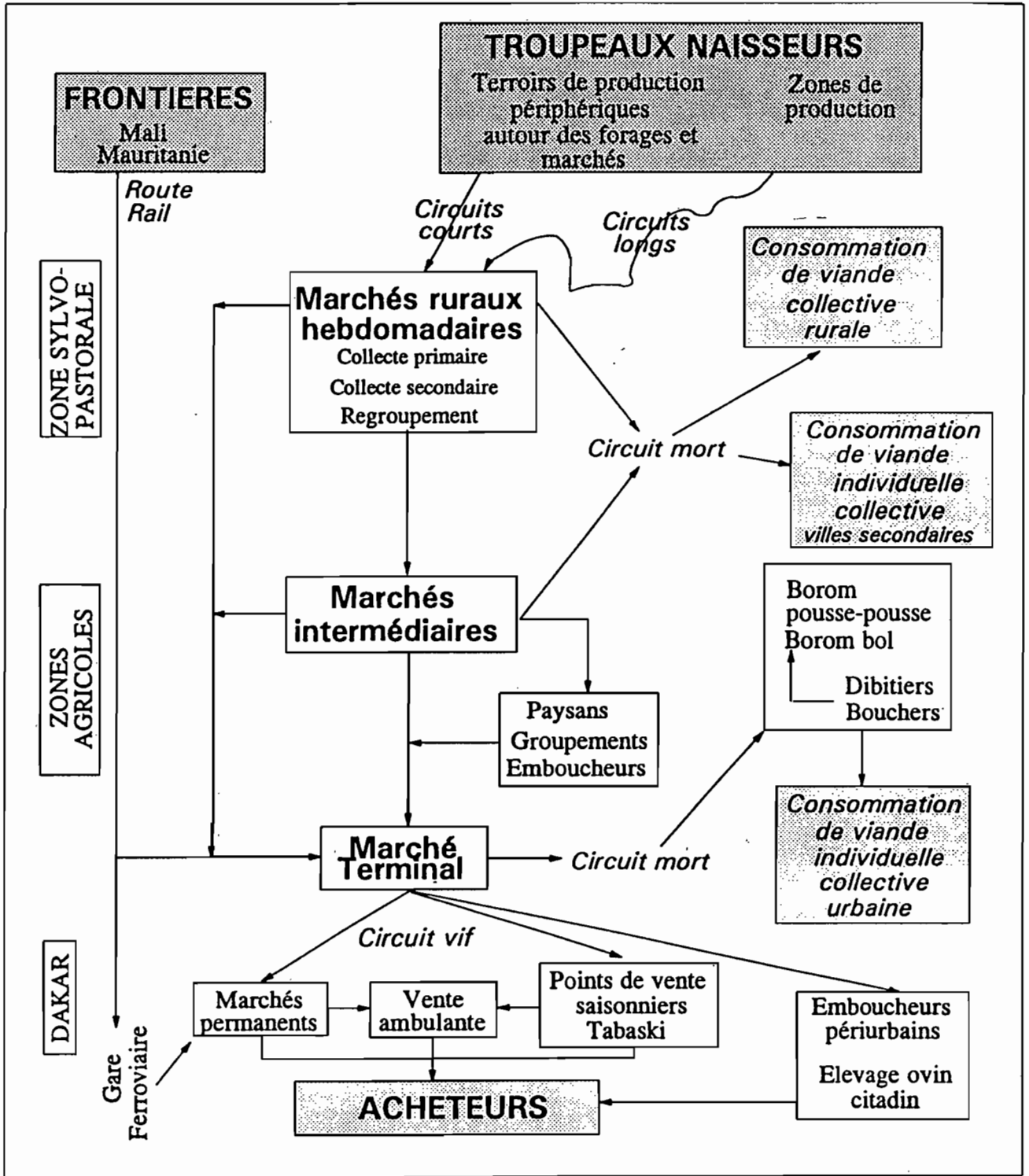
Selon DIA (1979), la politique gouvernementale pourra être renforcée par un



système efficace de stabilisation des prix et des informations sur les prix pratiqués et le volume des activités par la mise en place d'un dispositif d'analyse et de collecte des prix.

L'organisation des producteurs et des commerçants en GIE pourrait aussi entraîner une diminution des disparités financières qui existent entre-eux (FADIGA, 1990). Ce qui pourrait favoriser une meilleure intégration des phénomènes de production et de commercialisation, et les possibilités d'une réduction des coûts de commercialisation. Une amélioration des services de transport par la mise en place d'une structure rurale adéquate (routes, voies ferrées...) sera d'un grand apport dans le sens de la politique gouvernementale.

Figure 3 : Filière de moutons de Tabaski et des ovins au Sénégal



## **DEUXIEME PARTIE**

### **PARTIE EXPÉRIMENTALE**

#### **CHAPITRE I : MATÉRIEL ET MÉTHODE**

La présente enquête s'est déroulée dans la région de Dakar. Le choix de cette région procède de son importance stratégique dans la filière ovine et de l'existence dans la ville d'un important élevage de petits ruminants. En effet, les estimations les plus récentes faites par les Direction de l'Elevage (1992) situent l'effectif des petits de Dakar à 113.500 têtes.

L'enquête comprend deux volets :

- une enquête sur l'élevage citadin de moutons.
- une enquête sur la commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar.

#### **1. ENQUÊTE SUR L'ÉLEVAGE CITADIN DE MOUTONS**

Son objectif a été de décrire la structure de l'élevage ovin à Dakar. Elle s'est déroulée en deux temps :

- une première partie axée sur l'importance et la pratique de l'élevage ovin ;
- une deuxième partie survenue juste après la Tabaski et visant à apprécier effectivement la contribution de cet élevage à la problématique du mouton de Tabaski.

##### **1.1. PÉRIODE DE DÉROULEMENT ET LIEU D'ÉLECTION DE L'ENQUÊTE**

L'enquête s'est déroulée de Décembre 94 à Mai 95 soit une durée totale de 6 mois. Elle a concerné 10 quartiers choisis au centre (Gueule-Tapée, Médina, Fass, Grand-Dakar, Liberté I, Liberté VI et Mermoz) et à la périphérie (Arafat, Pikine et Guédiawaye) de la ville.

##### **1.2 ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE**

###### **1.2.1. Le Questionnaire**

Le questionnaire utilisé a porté sur le statut socio-économique des éleveurs,

la taille et la composition des troupeaux, le mode de conduite et d'utilisation des animaux (Annexe 1). Son administration a été précédée de sa validation dans différents quartiers dakarois.

### 1.2.2. L'enquêteur

Le questionnaire a été administré dans sa totalité par un vétérinaire sénégalais, la langue de travail étant le wolof. Il a été accompagné de deux aides dont le rôle a été de faciliter la contention des animaux lors des pesées et des mensurations.

### 1.2.3. L'unité cible.

L'unité cible est la concession, définie comme l'unité familiale de résidence physiquement délimitée par un mur. L'échantillonnage a été réalisé par la méthode des grappes (ROUQUETTE et SCHWARTZ, 1970), la taille de la grappe ordinaire étant de 10 concessions. Toutefois, une modification a été apportée à la taille terminale de chaque quartier, ce qui explique les différences de taille observée. Au total, 359 concessions dont la répartition figure au tableau V ont été visitées.

**Tableau IV : Répartition des concessions étudiées en fonction des quartiers**

ZONE	URBAINE						PERI-URBAINE		
	Gd Dakar	Gueule Tapée	Médina	Liberté I	Liberté VI	Mermoz	Arafat	Guédia waye	Pikine
Nbre de concessions	41	20	37	39	32	20	38	47	50

### 1.3. PESÉES ET MENSURATIONS

Le poids des animaux a été déterminé à l'aide d'un peson de 100kg. Une grille de note d'état corporel en 5 points (Annexe 2) a permis d'estimer l'état d'engraissement des moutons.

La taille au garrot des animaux a été déterminée à l'aide d'une règle de 1 mètre. La détermination de leur âge a été faite sur la base des critères consignés dans le tableau V.

**Tableau V : Estimation de l'âge des animaux par la table dentaire.**

<b>Dentition</b>	<b>Age approximatif</b>
Dents de lait	0 - 4 mois
Incisives adultes	
- 1 paires	4 - 20 Mois
- 2 paires	20 - 26 Mois
- 3 paires	2 - 3 Ans
- 4 paires	> 3 Ans

Source : FAO, 1983

Le premier volet du travail a été complété par une autre étude qui a consisté à repasser dans les concessions disposant d'un élevage ovin pour apprécier les entrées et sorties de moutons à l'occasion de la Tabaski. Elle a commencé après la tabaski qui a eu lieu le 10 Mai 1995 et à duré 9 semaines. Le questionnaire utilisé figure à l'annexe 3.

## **2. ENQUÊTE SUR LA COMMERCIALISATION DU MOUTON DE TABASKI**

L'objectif de cette enquête a été de collecter les informations auprès des agents spécialisés dans le commerce de moutons de Tabaski au niveau des points de vente de Dakar. Le but principal d'une telle enquête était de faire une étude sur les caractéristiques dominantes du marché dakarois de moutons et sur les prix pratiqués afin de formuler des recommandations.

### **2.1. PÉRIODE DE DÉROULEMENT ET LIEU D'ÉLECTION DE L'ENQUÊTE**

Sur la quinzaine de marchés et points de vente autorisés chaque année par arrêté officiel pendant un mois et après recensement et vérification, 5 points de vente ont été choisis (Figure 4). L'enquête a eu lieu du 28 avril au 9 mai (veille de la Tabaski), soit une durée de 12 jours. Chaque jour, au moins 2 points de vente ou marché ont été visités. Il s'agit du parc de Pikine - Sotiba, de la Gare ferroviaire, des HLM, de la liberté V et de Yoff. Le choix a été orienté pour tenir compte de la position géographique, les différents types de quartiers polarisés par le site suivi et l'importance des effectifs présentés.

## 2.2. LE QUESTIONNAIRE

L'enquête au niveau des points de vente s'est effectuée sur la base d'une fiche d'identification des points de vente et des questionnaires pour vendeurs et pour acheteurs (Annexes, 3, 4 et 5).

- la fiche d'identification permet d'avoir les informations générales sur les entrées et stocks de moutons de Tabaski à Dakar, la date d'implantation et l'origine de animaux.
- le questionnaire destiné aux vendeurs renseigne sur l'origine du vendeur ses activités, l'origine et la race de moutons présentés, le mode paiement et de fixation des prix, la destination des fonds issus de la vente et les problèmes rencontrés.
- le questionnaire acheteur informe sur la profession de l'acheteur, son origine, le nombre d'animaux prévus, les caractéristiques morphologiques de l'animal (poids, race, robe, corne) et les raisons particulières qui motivent les choix des acheteurs (choix du point de vente, prix...).

## 2.3. PESÉES

Des relevés directs du prix de vente des animaux et du poids vif à l'aide d'un peson de 100 kg, ont pu être réalisés dans les sites choisis. Au total, 282 moutons dont la répartition figure au tableau VI ont pu être décrits.

**Tableau VI : Répartition des animaux étudiés en fonction des points de vente.**

MARCHÉ	PIKINE - SOTIBA	GARE FER.	HLM.	LIBERTE V	YOFF
Nombre de moutons étudiés	109	102	49	10	12

### 3. ANALYSES DES DONNÉES

#### 3.1. DÉPOUILLEMENT DES DONNÉES

Les données recueillies au cours de ces enquêtes ont été saisies après codification suivant un format adapté à l'analyse statistique descriptive. Certaines de ces données ont servi à calculer les paramètres techniques suivants :

- Taux de fertilité =  $\frac{\text{Nombre de mise-bas}}{\text{Nombre de femelles mises à la reproduction}} \times 100$
- Taux de prolificité =  $\frac{\text{Nombre d'agneaux (morts, vivants)}}{\text{Nombre total de mise-bas}} \times 100$
- Taux de fécondité =  $\frac{\text{nombre d'agnaux (morts, vivants)}}{\text{Nombre de femelles mises à la reproduction}} \times 100$
- Taux de mortalité =  $\frac{\text{Nombre d'animaux morts}}{\text{Nombre total d'animaux du troupeau}} \times 100$

Le nombre de moutons abattus à Dakar et la contribution de l'élevage citadin pendant la Tabaski - 95, ont été obtenus comme suit :

- Nbre de moutons abattus =  $\frac{\text{Nbre de moutons abattus}}{\text{Nbre de concessions avec élevage}} \times \text{Nbre total de concessions}$

Pour le calcul de la contribution de l'élevage citadin, ont été pris en compte le nombre de moutons autoconsommés, le nombre de moutons vendus et donnés par les éleveurs dans les concessions visitées.

- (1) La part autoconsommée =  $\frac{\text{Nbr de moutons autocons}}{\text{Nbre de concessions avec élevage}} \times \text{Nbr total de conces.} \times \%$

éleveurs

- (2) La part vendue =  $\frac{\text{Nbr de moutons vendus}}{\text{Nbre de conces. avec élevage}} \times \text{Nbr total de conces.} \times \%$  éleveurs

- (3) La part donnée =  $\frac{\text{Nbre de moutons donné}}{\text{Nbre concessions avec élevage}} \times \text{Nbr total de conces.} \times \%$  éleveurs

La contribution totale = 1 + 2 + 3

Il faut toutefois souligner, que les enquêtes au niveau de la Gueule-Tapée

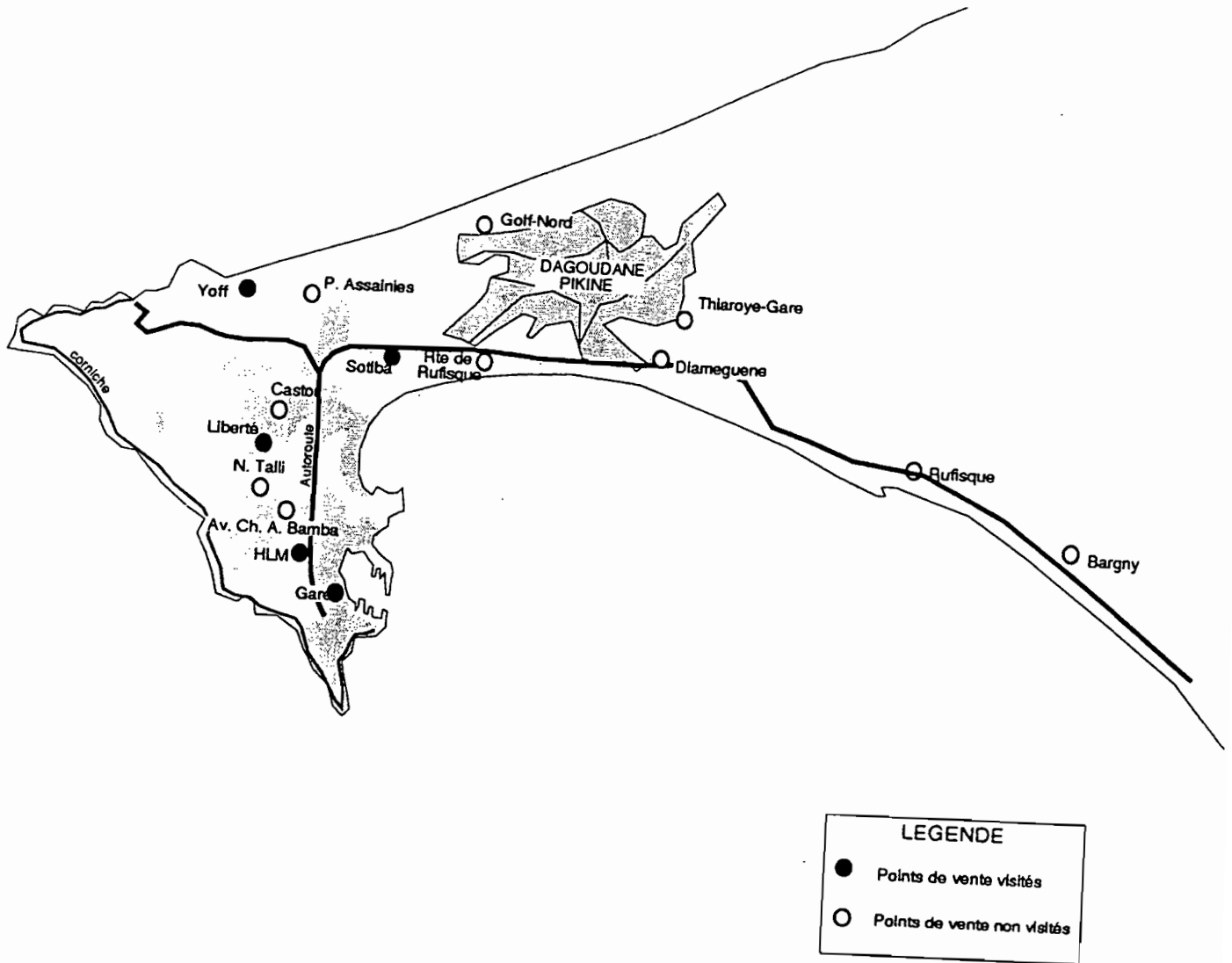
ont débuté au moment où les concessions sans élevage n'étaient pas prises en compte. Ainsi, concernant la répartition des élevages en fonction de l'ethnie, de la religion, de la nationalité et de l'activité du chef de famille, le cas de la Gueule-Tapée ne fait pas parti des analyses.

### **3.2. Analyse statistique**

S'agissant de l'analyse statistique, il a été procédé au calcul de fréquence pour les variables discontinues et à celle des moyennes et écart-types pour les variables continues. Le logiciel utilisé tant pour la saisie que l'analyse statistique est le Statistical Package for the Social Science (SPSS/PC).



Figure 4 : Points de vente installés à Dakar durant la Tabaski - 1995.



## CHAPITRE II : RÉSULTATS ET DISCUSSION

### 2.1. ELEVAGE CITADIN DE MOUTONS

Sur les 359 concessions visitées, 160 possèdent un élevage de petits ruminants. Le pourcentage de concessions ayant un élevage ovin lorsqu'on ne tient pas compte de celles de la Gueule-Tapée pour des raisons évoquées au paragraphe 3.1., est de 40,6%. Dans la ville de Dakar, cet élevage semble être un véritable phénomène social, puisque même dans les concessions où il est absent, les principales raisons évoquées sont l'absence de place (46,2%) et le manque de moyens (15,1%).

#### 2.1.1. Structure du troupeau

##### 2.1.1.1. Effectifs et composition spécifique

Le tableau VII présente la fréquence et la taille des différents types de troupeaux

**Tableau VII : Fréquence et taille des différents types de troupeaux dans la ville de Dakar**

Type de troupeau	Nombre	%	Taille et intervalle de confiance
Elevage de petits ruminants	160	40,6	4,81 ± 3,24
• ovin pur	156	97,5	4,79 ± 3,23
• caprin pur	1	0,6	5,0 ± 0,0
• mixte (ovin - caprin)	3	1,9	12,5 ± 6,36

Le nombre de moutons dans les concessions est de 744 avec une taille moyenne de  $4,79 \pm 3,2$ . Cette taille est proche à celle rapportée par Thys et Coll (1992) à Maroua au Cameroun et est supérieure à celle observée par Thiombiano et Coll (1995) à Bobo Dioulasso au Burkina Fasso qui sont pourtant des villes secondaires. Extrapolé à toute la ville, le nombre d'animaux est de 256.052 têtes.

Il est donc largement supérieur aux estimations de la Direction de l'Elevage et témoigne de l'ampleur du phénomène à Dakar.

Les élevages sont quasi-exclusivement ovins (97,5%) alors que les élevages monospécifique et mixte (ovin-caprin) ne représentent, respectivement que 0,6 et 1,9%.

Le rapport ovins/caprins qui est de 83,6 est très éloigné des valeurs respectives de 1,2 et 2,5 qu'il prend en milieu traditionnel dans le Djoloff au Sénégal (FAIL, 1989) et dans la province de l'Est du Cameroun (MINGOAS - KILLEKOUNG, 1992).

Du fait de la faible représentativité des élevages caprins, seuls seront concernés dans la suite de ce travail les troupeaux ovins.

#### 2.1.1.2. Répartition par race, sexe et âge.

Les races les plus fréquentes sont le Touabire et le Bali-bali et le produits de leur croisement avec le Peul-peul (Tableau VIII). La prépondérance de ces races qui sont introduites au Sénégal à partir des pays limitrophes pourrait être le stigmate de l'existence d'un élevage de prestige.

**Tableau VIII : Les principales races de moutons exploitées dans les élevages de la ville de Dakar.**

Races	Métis	Touabire	Bali-bali	Peulpeul	Djallonké	Total
Nombre	318	130	113	96	87	744
Pourcentage	42,7	17,5	15,2	12,9	11,7	100

Le tableau IX présente le ratio femelles / mâles en fonction des classes d'âge.

**Tableau IX. : Classe d'âge des ovins par sexe dans la ville de Dakar**

Age	Sexe		
	Femelles (F)	Mâles (M)	F/M
0 - 14 Mois	203	168	1,21
14 - 20 Mois	44	39	1,13
20 - 26 Mois	54	26	2,08
2 - 3 Ans	55	16	3,44
> 3 Ans	125	14	8,93

De 1,13 jusqu'à 14 - 20 mois d'âge, il passe à 2,08 vers le 20 - 26e mois pour atteindre 8,93 au delà de 3 ans. Il traduit la forte utilisation des béliers à partir du 14 - 20e mois d'âge et pourrait être en accord avec le précepte de l'Islam selon lequel, l'abattage des mâles doit se faire au-delà d'un certain âge.

#### **2.1.1.3. Répartition des troupeaux en fonction de la localité géographique et des caractéristiques socio-culturelles des populations.**

##### **\* Localisation géographique**

Les caractéristiques des élevages varient en fonction des quartiers (Tableau X). Au Centre de la ville, les quartiers "chics" (Mermoz, Liberté I et Liberté VI) ont peu de troupeaux et en général des troupeaux de petite taille. A l'opposé les quartiers populaires (Médina, Gueule-Tapée, Fass, Grand-Dakar) ont la plus grande proportion d'élevage et les plus grands troupeaux. Il faut souligner qu'en ce qui concerne la proportion d'élevage, le cas de la Gueule-Tapée n'a pas été discuté pour des raisons déjà évoquées.

Les quartiers de la périphérie (Arafat, Pikine, Guédiawaye) sont comparables aux quartiers populaires urbains au plan de la proportion et de la taille des élevages.

**Tableau X : La répartition des élevages en fonction des quartiers visités de Dakar**

	Quartiers urbains							Quartiers périphériques		
	Memoz	1 Lib. I	Lib. VI	Médina	Fass	2 Gd. Dkr	3 G. Tapée	4 Araf	Pikine	5 Guéd.
Nombre de concessions	20	39	32	37	34	41	20	38	48	46
Nombre d'élevage ovins	2	12	10	20	19	20	20	13	18	22
Fréquence (%)	10,0	30,8	31,2	54,0	54,3	48,8	-	34,2	36,0	46,8
Taille moyenne des élevages	7,5*	3,8	4,0	4,2	4,5	4,7	5,4	5,7	4,3	4,5

\* Des 2 élevages concernés à Mermoz l'un abrite un mouton, l'autre 14 moutons.

1. Liberté ; 2. Grand-Dakar ; 3. Gueule Tapée ; 4. Arafat ; 5. Guédiawaye

**\* Ethnie :**

Nos résultats montrent que sur l'ensemble des concessions visitées, les Wolof (47,4%), les poular (21,2%) et les Sérér (13,2%) sont les ethnies majoritaires. Ces résultats sont du même ordre de grandeur que ceux du recensement de 1988 selon lesquels les wolof, poular et sérér représentent, respectivement 53,8%, 18,5% et 11,6%. Parmi les ethnies les plus intéressées par cet élevage, les Peulh, contrairement à ce qui est connu en milieu traditionnel ne viennent qu'en 3e position derrière les bambara et les wolof (tableau XI)

**Tableau XI : Répartition des élevages de moutons en fonction des ethnies dans la ville de Dakar.**

<b>ETHNIES</b>	Wolof	Poular	Sérér	Diola	Bambara	Soninké	Manding	Total
Nbre de concessions	143	64	40	21	14	13	7	302*
Proportion de chaque ethnie (%)	47,4	21,2	13,2	6,9	4,6	4,3	2,3	100
Nbre d'éleveurs	70	30	15	6	8	5	2	135
Proportion d'éleveurs par ethnies	48,9	46,8	37,5	28,0	57,1	38,5	28,6	43,7

*NB : Ne font pas partis du total, ceux n'ont pas donné leur ethnie et ceux de la Gueule Tapée*

#### \* Religion et nationalité

La religion influe sur le choix d'avoir ou non un mouton à la maison. En effet, si une forte proportion (43,3%) des musulmans enquêtés sont éleveurs de moutons, en revanche, chez les chrétiens cette proportion n'est que de 13,3%. L'influence de la nationalité est du même ordre de grandeur (tableau XII).

**Tableau XII : Répartition des moutons par religion et la nationalité des chefs de famille dans la ville de Dakar.**

	<b>Religion</b>			<b>Nationalité</b>		
	Musulmane	Chrétienne	Total	Sénégalaise	Etrangère	Total
Nbre de concessions	305	30	335	324	11	335
Fréquence (%)	91,04	8,96	100	96,7	3,3	100
Nbre éleveurs	132	4	136	134	2	136
Fréquence (%)	43,3	13,3	40,6	41,4	18,2	40,6

#### \* Activités

Les principales activités recensées figurent au tableau XIII. Les principaux éleveurs sont les chômeurs, les retraités, les commerçants, les salariés et les ménagères. Selon THIOMBIANO et MATTONI (1995), à Bobo Dioulasso, cet élevage est surtout pratiqué par les salariés et les commerçants.

**Tableau XIII : Répartition des ovins par activités du propriétaire dans la ville de Dakar.**

	Activités							Total
	Chômeurs	Retraités	commerç.	Salariés	Ménagère	Ouvriers	NSP*	
Nombre	17	44	33	11,2	64	25	40	335
Nombre éleveurs	10	22	15	47	26	9	7	136
Proportion d'éleveurs	58,8	50,0	45,4	41,2	40,6	36,0	17,5	40,6

\* NSP : ne se prononce pas

### \* Motivation

La principale raison qui pousse les dakarois à l'élevage ovin est l'auto-consommation (63,1%). Les autres raisons évoquées sont la protection contre le mauvais sort (16,6%), la coutume (12,7%) et la vente (7,6%). Toutefois, le nombre de personnes à charge semble y jouer un certain rôle (Tableau XIV).

**Tableau XIV : Répartition des élevages de moutons en fonction du nombre de personnes à charge dans la ville de Dakar.**

	Nombre de personne à charge						
	≤ 5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	>30
Nombre concessions	45	120	78	34	6	11	5
Nombre éleveurs	16	52	48	17	3	8	3
pourcentage éleveurs	35,5	43,3	61,5	50,0	50,0	72,7	60,0

## 2.1.2. Mode d'élevage et d'exploitation

### 2.1.2.1. Habitat

La plupart des élevages (87,2%) ont une bergerie en ciment ou en tôle (Tableau XV). Elle est parfois située sur la terrasse des maisons (photo 1). Dans les concessions où la bergère est absente, il s'agit en général de petits troupeaux (1 à 5 têtes) laissés en divagation dans la cour de la maison.

Le principal mode de conduite des animaux consiste à les garder à l'attache

au pas des portes pendant une partie de la journée (42,3%) (photo 2). La proportion de concessions pratiquant la claustration complète est 32,1% contre seulement 12,8%, celle des troupeaux laissés constamment en divagation (photo 3).

**Tableau XV : Type d'habitat, mode de stabulation et fréquence de distribution des aliments dans l'élevage ovin de la ville de Dakar :**

Mode d'élevage	Fréquence	
	Nombre	Pourcentage
<b>Type de bergerie</b>		
- tout en ciment et couvert	24	15,4
- 1/2 en ciment, 1/2 en tôle et couvert	40	25,6
- tout en ciment et non couvert	48	30,8
- tout en tôle couvert ou non	24	15,4
- absente	20	12,8
<b>Mode de stabulation</b>		
- en liberté dans la cour	20	12,8
- au piquet	66	42,3
- claustration complète	50	34,1
- divagation	20	12,8
<b>Fréquence de distribution d'aliment</b>		
- 1 fois	6	3,8
- 2 fois	41	26,3
- 3 fois et plus	109	69,1

#### 2.1.2.2. Alimentation

La totalité des éleveurs déclarent utiliser la fane d'arachide dans l'alimentation de leurs animaux. Les autres intrants qui entrent dans la composition de la ration sont les restes de cuisine et de repas, le niébé, le sorgho et le tourteau d'arachide. A cela, il faut ajouter, bien évidemment, pour les animaux laissés en divagation, les cartons et les sacs plastiques qui jonchent la bordure des routes. Le coût des intrants utilisés est consigné dans le tableau XVI. Pour un animal de 25 à



30 kg recevant une ration équilibrée à base de 1kg de fane d'arachide, de 0,25 kg de tourteau et de 0,25 kg de mil, le montant des dépenses annuelles est de 41.700 F CFA. Nourrir les animaux à Dakar revient donc très cher ce qui témoigne du fondement éminemment culturel de cet élevage. Toutefois, sa justification pour certains éleveurs se trouve dans la production de beaux animaux à forte valeur ajoutée. Pour d'autres encore, cela est à inscrire dans une logique d'épargne puisque, déclarent-ils, il est plus facile de mettre 100 F dans l'alimentation quotidienne du mouton que d'attendre la veille de la Tabaski pour en acheter.

L'aliment est souvent distribué plus d'une fois par jour.

**Tableau XVI : coûts des principaux aliments vendus à Dakar.**

<b>Aliments</b>	<b>Coûts (F CFA/kg)</b>
Fane d'arachide	58
Tourteau d'arachide	85
Niébé	125
Mil - Sorgho	100

### 2.2.3. Pathologie

Parmi les maladies qui frappent le cheptel, les troubles digestifs et pulmonaires sont les plus fréquents (Tableau XVII). La forte prévalence des troubles digestifs pourrait être, tout au moins en partie, la conséquence d'une mauvaise utilisation des restes de cuisine, en particulier, le "Thiébou Dieun" (riz au poisson) dont la forte teneur en matière grasse peut être source d'indigestion. Il est également à noter que même les céréales et tourteaux, lorsqu'ils sont distribués massivement sans une phase de transition adéquate sont également générateurs de troubles digestifs.

Devant ces cas de maladies, 82,5% des éleveurs déclarent faire appel aux vétérinaires. De même, de bonnes mesures de prophylaxie médicale (vaccination, déparasitage, administration de vitamines, respectivement, 55,6%, 55,6%, 28,8%). Cependant, le taux de mortalité calculé sur la base des déclarations des éleveurs, est de 15,06% chez les agneaux et de 9,74% chez les adultes soit un total de 14,87%. Ce taux total est, contre toute attente, élevé et même proche de celui observé (16,79%) en milieu traditionnel par ALLY (1990).

Cette forte mortalité des agneaux pourrait résulter, entre autres, de la pléthore des effectifs et de la défectuosité de l'hygiène observées dans les bergeries.

**Tableau XVII : Fréquence des différents symptômes observés dans les élevages ovins de la ville de Dakar.**

Symptômes	digestifs	pulmonaires	- accidents	nerveux	dystocies	mammaires	ophtalmiques	inconnus	total
Nbr de cas	21	10	5	3	3	2	1	29	74
Fréquence %	28,4	13,5	6,7	4,1	4,1	2,7	1,3	39,2	100

#### 2.1.2.4. Performances zootechniques

##### - Les performances de reproduction

Les taux de fécondité, de fertilité et de prolificité sont, respectivement, de 1,01, 0,79 et de 1,27. Le taux de fécondité est comparable à ceux obtenus en milieu traditionnel (1,06) par ALLY (1990) et en station (1,02) par SOW et Coll (1988).

Le taux de fertilité, par contre, est plus faible que ceux rapportés par d'autres auteurs (ALLY, 1990 ; HAUMESSER et GERBALDI, 1980) et pourrait s'expliquer par l'inadéquation du sex ratio. Quant au taux de prolificité, il est relativement élevé, la qualité de l'alimentation en milieu urbain jouant peut être un rôle de "steaming up".

Les informations recueillies auprès des éleveurs sur l'âge à la 1ère mise-bas et l'intervalle agnelage-agnelage sont assez peu précises. Ainsi, pour déterminer ces deux paramètres, n'ont été retenus que les éleveurs professionnels et ceux qui ont un carnet de suivi des animaux.

L'âge à la 1ère mise-bas est de  $495 \pm 15$  jours pour un intervalle agnelage-

agnelage de  $255 \pm 15$  j. Ces paramètres observés sont plus faibles que ceux rapportés par ALLY (1990) et FAUGERE et Coll (1989). Toutefois, il est à préciser que ces résultats ayant été obtenus à partir des données collectées par les professionnels, peuvent ne pas traduire la réalité des élevages citadins dakarois.

#### - Les mensurations

Le tableau XIII présente le poids et la taille au garrot des animaux en fonction de leur âge.

**Tableau XVIII : Le poids et la taille au garrot des animaux en fonction de leur âge dans la ville de Dakar.**

	Age					Total
	0 - 14 mois	14 - 20 mois	20 - 26 mois	2 - 3 ans	> 3 ans	
Poids :						
≤50 kg	362	63	62	59	120	666
51 - 100 kg	6	20	16	12	21	75
>100 kg	-	-	1	-	2	3
Taille au garrot	58,2	71,7	71	70,9	70,2	64,6
intervalle de confiance	10,8	8,4	8,5	7,7	6,8	11,3

Le poids varie de 3 kg chez les plus jeunes à 100 kg et même plus chez les animaux adultes. La taille au garrot, en général au-dessus de 70 cm chez les adultes, témoigne du format longiligne des animaux.

Quant à la note d'état, la forte proportion d'animaux ayant une note d'état égale à 3 (tableau XX), traduit la qualité de leur suivi au plan alimentaire.

**Tableau XIX : Notes d'état corporel ovins de la ville Dakar**

Note d'état	1	2	3	4	5	Total
Nombre de cas	27	200	377	130	10	744
Fréquence (%)	3,6	26,9	50,7	17,5	1,3	100

#### 2.1.2.5. Elevage ovin citadin et offre en moutons de Tabaski

L'un des principaux objectifs de ce travail est de quantifier la contribution de l'élevage citadin à la satisfaction des besoins en moutons de Tabaski de la ville de Dakar. Pour cela, le nombre d'animaux abattus à la Tabaski 1994 de même que ceux prélevés dans les troupeaux urbains ont été déterminés de façon rétrospective. Concernant la Tabaski 1995, rappelons (paragraphe 1.3) qu'une 2ème visite à été organisée juste après la Tabaski dans les concessions à élevage ovin pour apprécier ces mêmes paramètres.

A la Tabaski 1994, les 160 concessions à élevage ovin ont déclaré avoir abattu 250 moutons soit 1,6 ovins/concession. En admettant l'hypothèse selon laquelle le niveau d'abattage est le même dans les concessions avec et sans moutons, les besoins en moutons de Tabaski de la ville de Dakar sont de 214.779 moutons.

le nombre d'animaux provenant des troupeaux citadins est de 98. Extrapolé à toute la ville (paragraphe 3.1), la contribution de l'élevage citadin aux besoins de la ville en moutons de Tabaski est de 18,9%.

A la Tabaski 1995, le nombre d'animaux abattus dans les mêmes concessions est de 211. Si ce chiffre est en recul par rapport à 1994, en revanche, le nombre d'animaux prélevés dans les troupeaux citadins est de 113, soit une progression de 7,1% par rapport à l'année précédente. L'élevage citadin semble donc prendre une part de plus, en plus importante dans l'offre de moutons de Tabaski, sans doute, sous l'influence de érosion du pouvoir d'achat des ménages liée à la décote du franc CFA.

Signalons en dehors de la Tabaski, les autres circonstances d'abattage de moutons dans les élevages citadins sont le baptême, les besoins personnels, les fêtes (Korité, Tamkharit...), le sacrifice, la visite d'un étranger (tableau XX). Les abattages se font à la maison sans inspection vétérinaire.

**Tableau XX : Principales causes d'abattages des moutons hors période Tabaski dans les concessions disposant d'un élevage ovin.**

	Causes des abattages						Total
	Baptême	Fêtes*	consomm. courantes	Sacrifice	Visites	Maladies	
Nombre d'abattage	39	32	25	16	15	10	137
Fréquence (%)	28,5	23,3	18,2	11,7	10,9	7,3	100

\* Fêtes : Korité, Tamkharit, Fin d'année etc...

### 2.1.3. Limites de la méthodologie, contraintes et recommandations

#### 2.1.3.1. Limites

Les enquêtes réalisées sur l'élevage citadin le mouton ont connu certaines limites. Parmi lesquelles :

- la plupart des enquêtes au niveau des concessions se sont effectuées pendant les jours ouvrables, ce qui fait que certains propriétaires d'élevage étaient absents de leur concession. Ainsi, certaines questions sont restées sans réponses ou ont eu des réponses approximatives.
- le manque de moyens de déplacement a influé sur la taille de l'échantillon qui n'est que de 359 concessions. Les extrapolations faites à partir de ces données doivent par conséquent être prises avec précaution.

#### 2.1.3.2. Contraintes de l'élevage citadin de moutons à Dakar.

L'élevage de moutons à Dakar contribue de façon certaine à l'autosuffisance

alimentaire en protéines animales de nombreux ménages. Pour jouer son véritable rôle, cet élevage mérite d'être rationalisé. Mais cette rationalisation implique l'élimination de nombreuses contraintes d'ordre sanitaire, alimentaire, zootechnique et socio-économique qui constituent les principaux handicaps au développement de l'élevage ovin à Dakar.

Le système d'élevage citadin est très coûteux. Les coûts des aliments et même de la confection d'une bergerie sont relativement élevés.

La production des petits ruminants n'est pas destinée à la commercialisation, mais plutôt à l'autoconsommation. Certains utilisent cet élevage pour des raisons de croyances religieuses ou traditionnelles où le mouton est considéré comme un animal de compagnie, ce qui explique la faiblesse de la taille des troupeaux (parfois un animal). L'appréhension des vols incite les exploitants à ressembler leur bétail à l'intérieur d'une bergerie, dans la cour, sur la terrasse des maisons et habituellement dans un endroit, mal éclairé, sans ouverture sur l'extérieur. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la santé des animaux et leurs performances. En effet, il ne peut être question d'améliorer le génotype d'un animal que si ce dernier est en bonne santé et correctement nourri.

Le ratio femelles/mâles est en général faible car résultant du faible destockage des femelles qui sont rarement réformées, d'une part et de l'abattage précoce des mâles d'autre part. Une telle situation a des conséquences néfastes sur la productivité du cheptel.

### **2.1.3.3. Recommandations sur l'élevage ovin à Dakar**

Etant donné les problèmes environnementaux liés à ce type d'élevage, l'objectif et ses recommandations n'est pas de tendre vers son extension à la ville mais vers une réduction des coûts de productions. Beaucoup de familles urbaines et péri-urbaines de Dakar possèdent des petits ruminants. Mais, rarissimes sont celles qui pratiquent réellement l'élevage. Les règles les plus élémentaires sont souvent négligées ou ignorées. Il s'en suit une mortalité élevée et une productivité réduite du troupeau qui, par ailleurs, n'incitent pas les propriétaires à réaliser des investissements dans une entreprise aussi précaire. En effet, l'amélioration de la productivité des animaux est aussi une voie par laquelle la satisfaction des besoins en petits ruminants doit être atteinte.

La productivité ovine peut être améliorée par 2 voies majeures et

interdépendantes : la santé animale et l'alimentation.

### 1.1. LA SANTÉ ANIMALE

La première voie consiste à améliorer la santé animale, donc à réduire la mortalité et à augmenter la productivité du troupeau. Pour cela, l'éleveur doit garder présent à l'esprit comme le montre le tableau suivant :

**Tableau XXI : L'intérêt de l'amélioration de l'élevage.**

<b>Conduite</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Résultats</b>
Moutons non soignés	- Animaux maigres - Moutons malades - Nombreuses mortalités	Pas d'argent
Moutons soignés	- Troupeau sain - Nombreux jeunes - Animaux gros	Beaucoup d'argent

Aussi, pour améliorer la santé animale, les moutons doivent être logés dans de bonnes conditions dans des locaux spacieux et aérés (prévoir 0,5m<sup>2</sup>/animal). La bergerie doit être périodiquement balayée, les mangeoires et abreuvoirs doivent être nettoyés chaque matin. L'éleveur doit prévoir si possible un local pour les mises-bas. Ainsi, la femelle qui a mis-bas ne peut intégrer le troupeau que quand ses petits seront assez grands pour ne pas être écrasés par les autres animaux du troupeau.

Tout animal malade doit être isolé et soigné rapidement (prévenir le vétérinaire). Pour maintenir les animaux en bonne santé, il faut assurer la prophylaxie du troupeau. En effet, mieux vaut prévenir que guérir. Pour cela il faut :

- interdire tout contact avec d'autres troupeaux ;
- éviter la divagation des animaux ;
- vacciner et déparasiter les animaux ;
- préconiser la pulvérisation fréquente de tous les animaux (détiquage ou déparasitage externe), avec par exemple de l'**Asuntol** ;

- faire la vermifugation ou le déparasitage interne des animaux. **Ivomec, Panacur, Valbazen, Exelmi II**, sont autant de produits qui peuvent être utilisés.

## 1.2. L'ALIMENTATION

La deuxième voie repose sur l'alimentation des animaux. En effet, les moutons sont réputés, sobres et les adages tels que "mouton de bon berger ne meurt jamais" ou "mouton bien nourri s'occupe de ses vers", sont bien fondés. Ainsi, les petits ruminants sont rarement sujets à des affections suraigues ou aiguës à manifestations spectaculaires et dramatiques. Cependant, ils sont sujets à de nombreuses maladies chroniques, microbiennes ou parasitaires à repercussion fâcheuse sur les performances bouchères et sur leur fertilité. Une bonne alimentation des animaux peut améliorer leur santé et par conséquent augmenter la productivité du troupeau. Les pierres à lécher et les sous-produits agri-industriels de moindre coût (graine de coton, résidus de tomates, drêche de brasserie, résidus de blé) peuvent être utilisés.

L'éleveur doit stocker dans un local propre, les aliments achetés pour les animaux. Il doit toutefois contrôler les aliments distribués à ses animaux et éviter une alimentation trop grasse par exemple le "Thiébou Dieun", souvent responsable de la plupart des indigestions graves pouvant entraîner la mort.

A ces deux stratégies, s'ajoute la conduite de la reproduction. Il faut que l'éleveur garde les meilleurs animaux du troupeau. Ainsi, pour avoir de bons agneaux, l'éleveur doit sélectionner les meilleurs béliers et si possible les meilleures brebis. Les femelles âgées doivent être réformées et remplacées par les plus jeunes et un sex ratio adéquat doit être appliqué. La pratique qui consiste à abattre la Tabaski les plus beaux béliers fait disparaître les meilleurs gènes de productivité et hypothèque l'amélioration génétique de nos races.

L'observation de ces recommandations doit permettre d'améliorer la productivité numérique du cheptel urbain, de diminuer les coûts de productions et de faire jouer à l'élevage urbain et péri-urbain un rôle active durable dans l'offre du moutons de Tabaski à Dakar.





Photo 1 : Moutons en divagation près d'un marché de Dakar



Photo 2 : Moutons a l'attache devant la porte de la maison du propriétaire à Dakar.



Photo 3 : Une bergerie sur la terrasse d'une maison à Dakar.



Photo 4 : Bélier d'un élevage citadin.

## 2.2. COMMERCIALISATION DU MOUTON DE TABASKI À DAKAR

Les résultats présentés et discutés ont été obtenus à partir des enquêtes effectuées au niveau des marchés ou points de vente choisis dans les départements de Dakar et de Pikine.

Après une description des marchés et des différents participants à la commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar, une étude des caractéristiques des moutons de Tabaski est entreprise, de même que celle des coûts et marges de la commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar

### 2.2.1. Marchés

#### 2.2.1.1. Le marché de Pikine-Sotiba

Le parc des petits ruminants de Pikine-Sotiba est un marché permanent qui représente le lieu de vente de mouton le plus important de la région. Il est aussi le plus grand fournisseur en moutons des points de vente installés dans les départements de Dakar et de Pikine. Il voit transiter 90% de l'effectif des moutons. La gamme de produits présentés est variée allant des moutons "tout venant" aux moutons embouchés ou de "luxe" (photo 5).

L'importance de ce marché s'explique par sa position géographique, son aire d'attraction très vaste et le nombre de participants au système de commercialisation.

En effet, son accessibilité facile et sa proximité des abattoirs industriels de Dakar, font de ce marché un lieu privilégié pour les opérateurs économiques pour écouler leurs produits. L'affluence suit le rythme des différentes fêtes religieuses, musulmanes, en particulier, mais les transactions sont intenses durant toute l'année.

L'infrastructure (clôture, poste vétérinaire, police...) est plus importante qu'au niveau des points de vente.

Les observations faites au niveau de ce marché montrent (figure 5) que le rythme d'approvisionnement du foirail de Pikine en moutons augmente régulièrement à partir du 12<sup>ème</sup> jour de la Tabaski pour atteindre un pic au 3<sup>e</sup> jour avant la Tabaski puis décroît. Ainsi, le rythme journalier moyen à partir des laissez-

passers des services vétérinaires sur une période de 7 jours a été de  $3.133 \pm 1.263$  ovins par jour avec un minimum de 1.762 et 5364 et au maximum. Le stock journalier moyen est estimé à  $39.286 \pm 8.777$  ovins avec un minimum de 2.900 et un maximum de 50.690 ovins. Les jours de plus forte affluence sont les 3 derniers jours avant la Tabaski. En effet, la stratégie des opérateurs économiques de minimiser les coûts de stabulation, d'une part et des consommateurs dakarois de s'approvisionne surtout aux derniers jours de la Tabaski, d'autre part, pourraient expliquer cette arrivée tardive des animaux sur les marchés.

#### 2.2.1.2. Les points de vente

Chaque année, un arrêté créant et organisant les points de vente d'animaux à l'occasion de la Tabaski est pris par le gouverneur de la région de Dakar. La décentralisation des points de vente est une préoccupation de l'Etat pour éviter une convergence de tous les acheteurs vers le foirail de Pikine.

Il s'agit de points de vente temporaires ou saisonniers installés dans la région à 15 jours de la Tabaski. A la même période, beaucoup de marchands ambulants sillonnent les rues de Dakar à la recherche de clients.

Il faut toutefois souligner, que les points de vente de la gare ferroviaire et les HLM sont devenus des marchés temporaires principaux de moutons de Tabaski et jouent ainsi un rôle de ravitaillement des autres points de vente. La Gare ferroviaire abrite la quasi-totalité des animaux venant du Mali par le train.

L'un des problèmes qui restent posés, est la difficulté de maîtriser efficacement les données relatives aux effectifs des moutons mis les différents marchés et pointes de vente pour réduire les risques de mévente sont courants. D'après le Tableau XXII, les invendus de la Tabaski en 1991 (25,90%) font presque le double de moutons importés. On peut donc penser que même sans les importations, le marché aurait été correctement approvisionné en 1991.

**Tableau XXII : Approvisionnement de Dakar en moutons de Tabaski en 1989, 1990 et 1991**

année	Production locale	Importations	Offre totale	Invendus Tabaski
-------	-------------------	--------------	--------------	------------------

1989	110.837	15.019	116.856	19.315
1990	113.052	13.304	126.356	815
1991	142.482	23.500	166.072	43.010

Source : DIREL, 1992

Le marché du mouton de Tabaski est caractérisé par l'intervention de nombreux participants et prestataires de service qui jouent un rôle important dans le commerce de moutons.

### 2.2.2. Les participants et leurs fonctions

Au niveau des marchés et points de vente de Dakar, les participants et prestataires de service de la filière sont : les commerçants, les prestataires de service les institutions préfectorales et les consommateurs.

#### 2.2.2.1. Les commerçants

Ils s'approvisionnent à crédit ou au comptant au niveau des zones de production où le mouton est supposé moins cher. Ils viennent vendre leurs produits au niveau des marchés ou bien les cèdent aux courtiers ou aux téfanké qui se chargeront de la vente contre le prélèvement d'une marge.

Depuis quelques temps, on assiste de plus en plus à l'apparition d'un type nouveau d'opérateurs économiques dans le circuit de commercialisation centrés sur les villes. Il s'agit principalement d'anciens agents de l'administration retraités ou bénéficiaires d'une prime de départ volontaire de la fonction publique, de certains salariés ou d'opérateurs attirés par une rotation rapide du capital permise par les "opérations Tabaski".

Au marché de la gare ferroviaire, certains commerçants financent leurs exportations de sels et de poisson séché vers le Mali après la vente de leurs moutons de races bali-bali importés.

### 2.2.2.2. Les prestataires de service

Les prestataires de service participent de façon effective au système de commercialisation mais ne possèdent pas d'animaux. Parmi eux, se distinguent :

#### - Les téfanké

Au foirail, les téfankés peuvent s'approvisionner directement au comptant ou à crédit au niveau du dioula, et ensuite aller revendre au niveau des points de vente ou en sillonnant les quartiers. Ces téfanké bénéficient de la confiance des acheteurs qui, par manque de place chez eux, leur confient la bête achetée qu'ils ne récupéreront que la veille de la Tabaski contre rémunération. L'importance des téfanké au niveau des foirails, se situe dans un monopole avéré de l'information au détriment du consommateur. Par la position qu'ils occupent dans le circuit de commercialisation, la maîtrise des règles qui régissent le commerce du bétail au niveau du foirail, les téfanké garantissent les crédits mais aussi et surtout une certaine sécurité sans laquelle les vols seraient fréquents. Il convient d'organiser cette fonction en vue d'optimiser le rôle qu'ils jouent dans le système traditionnel de commercialisation du bétail.

#### - Les rabatteurs

L'utilité des rabatteurs dans le marché fait l'objet de beaucoup de controverses. Les rabatteurs tirent profit des transactions sans supporter de charge explicite et monétaire. Ils tentent souvent d'influencer le marché par la diffusion de fausses informations sur les prix, sur le niveau d'approvisionnement du marché afin de maximiser la rente permise par leur interposition entre l'acheteur et le vendeur dans les transactions. Le cas des rabatteurs n'échappe pas à la problématique générale du rôle des intermédiaires dans le circuit de commercialisation. Leur utilité reste hypothétique, mais leur présence reste incontournable du fait des caractéristiques du marché. Les rabatteurs monnayent les informations et les connaissances qu'ils ont du marché en exploitant la mauvaise circulation de l'information du producteur ou du commerçant au consommateur urbain.

#### - Les transporteurs

Les transporteurs assurent le transport des petits ruminants des zones de production aux zones de consommation. Les moyens de transport utilisés sont : les camions-remorques ou sémi-remorques et les voitures, le train pour le Mali et

l'avion utilisé en 1995 pour le transport des moutons venant du Niger destinés aux travailleurs de l'Air Afrique. Ces transporteurs peuvent jouer un rôle important dans la circulation de l'information sur les prix et les flux.

#### **- Les tisseurs et vendeurs de corde**

Les vendeurs de corde sont relativement jeunes. Ils s'approvisionnent pour la plupart auprès des tisseurs de corde qui sont des participants âgés et localisés à l'intérieur du foirail, à raison de 50 F CFA la corde. La corde est revendue aux acheteurs de moutons à 100 F CFA le mètre. Les vendeurs de corde peuvent intervenir dans la manutention de l'animal, sa contention et son embarquement contre rémunération de la part de l'acheteur pour service rendu.

#### **- Les vendeuses d'eau**

La vente de l'eau est monopolisée par les femmes. La bassine d'eau de 20 litres est vendue à 50 F CFA (gare ferroviaire), 75 F CFA (Pikine-Sotiba) ou 100 F CFA (HLM).

#### **- Les vendeurs d'aliments**

L'aliment reste un poste de dépenses très important pour l'entretien des animaux en stabulation avant leur vente. Les produits présentés sont divers, parmi lesquels on a, la fane d'arachide, le niébé, la graine de coton, les granulés industriels et le tourteau d'arachide. Le sac de fane d'arachide est vendu entre 1000 à 1300 F CFA.

#### **- Les vendeurs de médicaments vétérinaires.**

Les commerçants ou acheteurs de moutons peuvent s'approvisionner en produits vétérinaires auprès des vendeurs installés au niveau des marchés ou points de vente. Les médicaments sont vendus au détail et le prix est fonction du produit.

### **2.2.2.3. Les institutions préfectorales**

Elles ont été observées uniquement au niveau de foirail de Pikine. Il s'agit du service communal qui procède à la collecte journalière des taxes auprès des vendeurs d'aliments à raison de 150 F CFA/jour. Il n'y a pas de taxe sur le

commerce du mouton pendant une période d'un mois par décision des pouvoirs publics.

Il existe également un poste de police permanent renforcé en période de Tabaski, un poste vétérinaire qui assure l'assistance vétérinaire, la surveillance épidémiologique et l'enregistrement des mouvements du bétail (entrées et sorties).

#### **2.2.2.4. Les consommateurs**

Les consommateurs s'approvisionnement directement auprès des dioulas ou des téfanké installés au niveau des points de vente ou marché.

Leur affluence tardive sur le marché exprime une stratégie d'attente des derniers jours pour minimiser les inconvénients, les charges et les risques liés à la garde d'un animal, mais aussi l'espoir d'une saturation des marchés pouvant occasionner une baisse consécutive des prix.

Nos résultats montrent que la plupart (58,5%) des acheteurs se déplacent loin de chez eux pour chercher un mouton. Les acheteurs qui habitent aux alentours du quartier abritant le point de vente, représentent 22,3% contre seulement 15,6% pour les habitants du quartier. 3,5% des acheteurs interrogés ont acheté des moutons pour les amener hors de la région. A Yoff cependant, 83,3% des acheteurs enquêtés habitent le quartier.

L'analyse du niveau de revenu des acheteurs révèle (tableau XXIII) que ceux dont le niveau de revenu est moyen sont les plus représentés (42,9%), puis suivent ceux qui ont un revenu bas (36,2%). Les acheteurs au revenu élevé sont très peu représentés (11,0%). Toutefois, ils représentent 46,7% des achats de plus de 50.000 F CFA contre 34,7% et 33,5% respectivement pour acheteurs à revenu moyen et faible (tableau XXIV).



**Tableau XXIII : Répartition des moutons échantillonnés par niveau économique moyen de l'acheteur.**

Niveau de revenu	Elevé	Bas	Moyen	Sans réponse	Total
Nombre	31	102	121	28	282
% moutons	11,0	36,1	42,9	10,0	100

**Tableau XXIV : Catégories de prix des moutons en fonction de niveau de revenu moyen de l'acheteur.**

	Catégories de prix F CFA				Total
	30.000	30.001-40.000	40.001-50.000	50.000	
Nombre de moutons	32	80	80	90	282
Revenu moy. élevé	1	10	5	15	31
Revenu moyen	14	36	29	42	121
Revenu bas	13	31	24	34	102
Sans réponse	4	3	21	-	28

### 2.2.3. Caractéristiques des moutons de Tabaski

A Dakar, le disponible des petits ruminants est représenté par les ovins sauf au niveau du foirail de Pikine où il existe des caprins. Au total, 282 moutons ont fait l'objet de cette étude (Tableau XXV).

**Tableau XXV : Répartition par marché des moutons échantillonnés**

Marché	Liberté	Yoff	HLM	Gare	Sotiba	Total
Nombre	10	12	49	102	109	282
% moutons	3,5	4,3	17,4	36,2	38,6	100

### 2.2.3.1. Les races

Les races présentées au niveau des marchés dakarois proviennent des différentes zones écologiques. Parmi celles-ci, on trouve les moutons Peul-peul, Touabire, Bali-bali, Djallonké et Waralé.

Les enquêtes ont révélé que la race Waralé a été la plus achetée (31,2%) suivi de près par la race Bali-bali (28,7,%). Les autres races, Touabire, Peul-peul et Djallonké représentent respectivement 22,3%, 17,4% et 0,4% (tableau XXVI).

**Tableau XXV : Répartition par race des moutons échantillonnés**

Race	Djallonké	Peul	Touabire	Bali bali	Warale	Total
Nombre	1	49	63	81	88	282
% ovins	0,4	17,4	22,3	28,7	31,2	100

### 2.2.3.2. Les catégories

Le mouton de Tabaski doit répondre à certains critères religieux principaux : sexe mâle, âge minimum de 7 mois et 15 jours, chute d'une dent de lait au moins, absence de toute affection cliniquement visible (perte de l'œil, patte cassée, corne cassée...)

L'étude de la préférences des acheteur à partir de critères basés sur les cornes et la robe montre que les cornes belles et enroulées (photo 6) ont été les plus achetées avec 40,8% de cas, puis suivent les ovins à cornes courtes (29,1%), les cornes longues et droites (22,0%). Ces taux sont de même ordre de grandeur que ceux trouvés par DIAW (1994) sur les mêmes marchés lors de l'enquête Tabaski 1994. Les animaux sans cornes ne représentent que 4,2% que l'échantillon. Malgré les interdicts religieux 3,9% des animaux achetés avaient une ou des cornes cassées (Tableau XXVII).

La robe noir-blanc a été la plus achetée avec une fréquence de 45,7% suivie du blanc uni (30,9%) et marron-blanc (17,0%). Les animaux noirs (3,2%), multicolores (1,8%) et marrons (1,4%) ne sont pas du tout prisés (Tableau XXVIII). Soulignons, que la robe noir-blanc a été la plus représentée au niveau des points de vente visités.

Outre ces deux critères le poids joue également un rôle important dans le choix du consommateur. Celui-ci préfère les catégories moyennes de 41 à 50 kg (43,3%) aux moutons de poids inférieur à 27,3% ou compris entre 51 et 60 kg (23,4%) Les animaux de plus de 60 kg sont très peu achetés avec 6% de l'échantillon .

Les poids enregistrés par pesée directe ont une moyenne de  $46,7 \pm 9$  kg ( $n = 282$ ) avec un maximum de 75 kg et un minimum de 30 kg.

Les poids moyens par race montrent que le Balibali sont plus lourds avec  $50,8 \pm 9$  kg ( $n = 81$ ) suivis des Touabire ( $49,1 \pm 7$  kg ( $n = 63$ )) et des waralé ( $44,3 \pm 8$ kg ( $n = 88$ )). Quant au mouton Peul-peul, le poids moyen est de  $40,8 \pm 6$  kg ( $n = 49$ ) (Tableau XXIX).

Les différences de poids entre races sont hautement significatives ( $p < 0,000$ )

**Tableau XXVII : Répartition par type de cornes des moutons échantillonnés.**

<b>Cornes</b>	<b>Cassées</b>	<b>Absentes</b>	<b>Droites</b>	<b>Courtes</b>	<b>Enroulées</b>	<b>Total</b>
Nombre	11	12	62	82	115	282
% moutons	3,9	4,2	22,0	29,1	40,8	100

**Tableau XXVIII : Répartition par type de robe des moutons échantillonnés**

<b>Robe</b>	<b>Marron</b>	<b>Multi- colore</b>	<b>Noire</b>	<b>Marron Blanche</b>	<b>Blanche</b>	<b>Noire blanche</b>	<b>Total</b>
Nombre	4	5	9	48	87	129	282
% moutons	1,4	1,8	3,2	17,0	30,9	45,7	100



Photo 5 : Exposition de moutons embouchés (de "luxe") au niveau d'un point de vente (Tabaski - 1995).



Photo 6 : Mouton Bali-bali marron-blanc à belles cornes enroulées (Tabaski - 1995).

**Tableau XXVIII : Race, poids et Prix/kg des moutons de Tabaski à Dakar**

Race	Poids (kg)		Prix (F CFA)		Prix/kg (F CFA)		Echantillon n
	moy.	$\sigma$	Moy.	$\sigma$	Moy.	$\sigma$	
Bali-bali	50,8	9	53.673	16.865	1.041	171	81
Peul-peul	40,8	6	39.888	12.824	969	253	49
Touabire	49,1	7	52.900	12.824	1060	143	63
Warale	44,3	8	46.221	15.063	1029	215	88
Total	46,7	9	48.404	15.432	1023	198	281*

\* La race Djallonté (n = 1) ne fait pas partie de l'échantillon

### 2.2.3.3. Les modalités de vente ou d'achat

Trois modalités de vente sont pratiquées par les opérateurs économiques : la vente au comptant, la vente à crédit et la vente selon une modalité mixte.

Dans les marchés, les achats sont généralement faits au comptant comme le recommande l'Islam. Cependant, la vente à crédit ou mixte existe et est surtout pratiquée par les promoteurs en relation avec une clientèle choisie dans les quartiers, les sociétés et dans les administrations.

En fait, les trois modalités de vente observées au niveau des marchés ne répondent pratiquement à aucune stratégie particulière en dehors de la recherche du profit. Le mode de vente varie en fonction de l'opérateur lui-même et en fonction du client. En effet, les relations familiales et amicales entre acheteurs et vendeurs pourraient expliquer les ventes à crédit ou selon le mode mixte. L'importance observée des ventes au comptant répond au souci de beaucoup d'opérateurs économiques de rentrer le plus rapidement possible dans leur fond, mais aussi aux problèmes inhérents au remboursement. En somme, à Dakar la vente du mouton se fait au gré à gré entre l'acheteur et le vendeur. La fixation du prix, quant à elle, varie d'un opérateur économique à un autre et selon ses objectifs. Cette variation pourrait tenir compte de la race de l'animal, de sa qualité, de son prix de revient (prix d'achat plus les frais de transport et de stabulation), des informations sur les prix pratiqués, du niveau d'approvisionnement du marché et du client lui-même.

#### 2.2.3.4. Prix et leurs facteurs de variation

Les moyennes globales observées sont de 48.404 F CFA par animal avec un minimum de 20.000 F CFA et un maximum de 115.000 F CFA et de 1.023 F CFA/kg vif pour l'ensemble des marchés suivis. Le prix/kg est légèrement plus faible que à celui rapporté (1064 F CFA/kg) par DIAW (1994) dans les mêmes marchés lors de la Tabaski 1994.

##### - variation en fonction des marchés

Il existe des différences significatives ( $P < 0,000$ ) de prix entre marchés. Les prix les plus élevés sont observés à Yoff (1.315 F CFA/ kg, 60.833 F CFA/animal alors que le foirail de Pikine Sotiba et le moins de cher (950 F CFA/kg, 41.711 F CFA/animal)(fig. 6)

**Tableau XXX : Nombre, prix et prix/kg par marché des moutons échantillonnés**

Marché	Gare	HLM	Sotiba	Liberté	Yoff
Nombre	102	49	109	10	12
Moyen prix (F CFA)	54.045	48.826	41.711	46.750	60.833
± Ecart-type (F CFA)	16.784	13.552	12.025	16.300	12.134
prix moyen (F CFA/kg)	1.048	1.047	950	1.092	1.316
± Ecart-type (F CFA/kg)	165	156	197	328	145

La chéreté du mouton à Yoff pourrait s'expliquer par le système de crédit qui est pratiqué. En effet, dans ce marché le mouton est payé en parti au comptant et le reste par mensualité. Il faut souligner que cette modalité d'achat est proposée aux salariés surtout habitant le quartier. Le prix de chaque animal est fixé d'avance et n'est pas discutable.

Le foirail de Pikine étant le grand fournisseur en moutons des autres points

de vente et aussi le lieu de ravitaillement de beaucoup de Téfanké, on comprend que les animaux y soient vendus moins chers.

#### **- Variation en fonction de la race**

Les prix au kg varie de façon significative ( $P < 0,0004$ ) d'une race à une autre. Le mouton Peul-peul est le moins cher ( $969 \text{ F CFA} \pm 253$ ), alors que le Touabir est le plus cher ( $1.060 \pm 143 \text{ F CFA/kg}$ ). Il ressort de ces données que les autres races. Pourtant, sans doute à cause de sa petite taille et de son extérieur rustique. Apparemment les consommateurs dakarois ne semblent pas privilégier la notion de rendement dans leur choix. Ils ont un penchant pour les moutons de grande taille, tels que les Touabire et les Bali-bali (figure 7).

#### **- Variation en fonction de la catégorie de poids**

Le prix au kg augmente avec la catégorie de poids (fig. 8) Il passe de  $939 \pm 212 \text{ F CFA/Kg}$  chez les moutons de 40 kg, à plus de  $1.291 \pm 171 \text{ F CFA/kg}$  chez les plus de 70 kg. Certains acheteurs avertis de ce fait préfèrent acheter, du coup, 2 moutons au lieu de 1 au même prix. Par exemple, avec 100.000 F CFA, on peut avoir 2 moutons de 50 kg ( $1000 \text{ F CFA/kg}$ ), alors qu'il serait impossible avec la même somme d'avoir un mouton de 80kg.

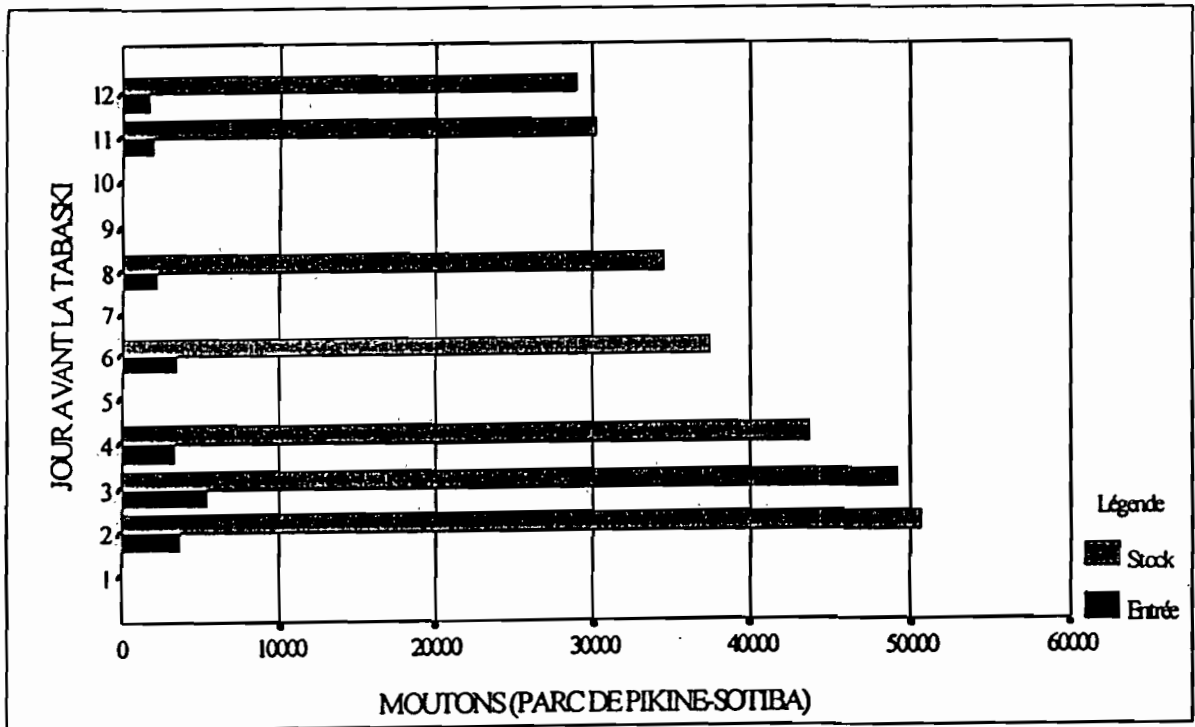


FIGURE 4. Entrées et stocks de moutons de Tabaski à Pikine-Sotiba - 1995

Figure 5 : Entrées et stocks de moutons de Tabaski à Pikine - Sotiba - 1995



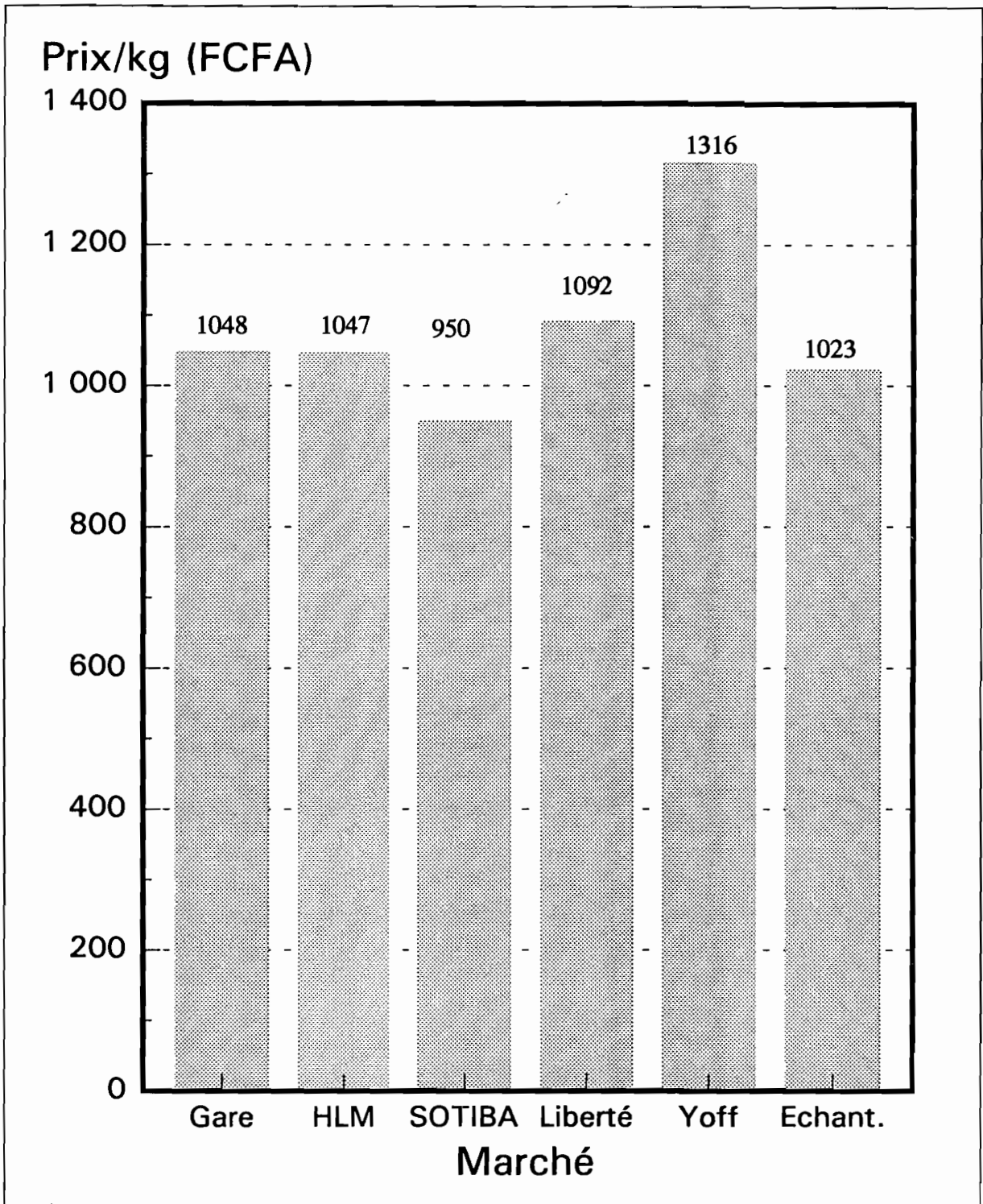


Figure 6 : Prix au kg moyen par marché

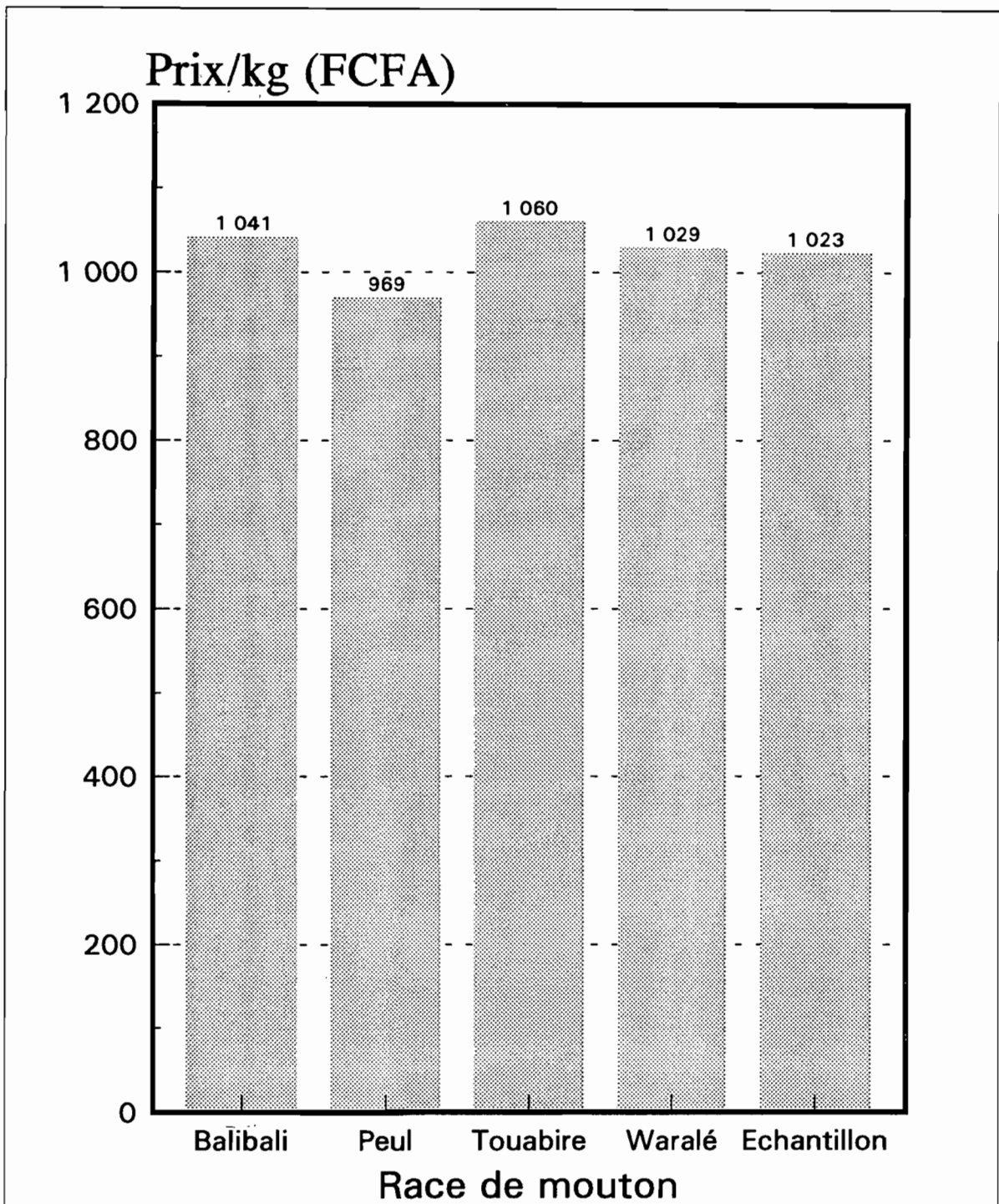


Figure 7 : Prix au kg moyen par race de mouton

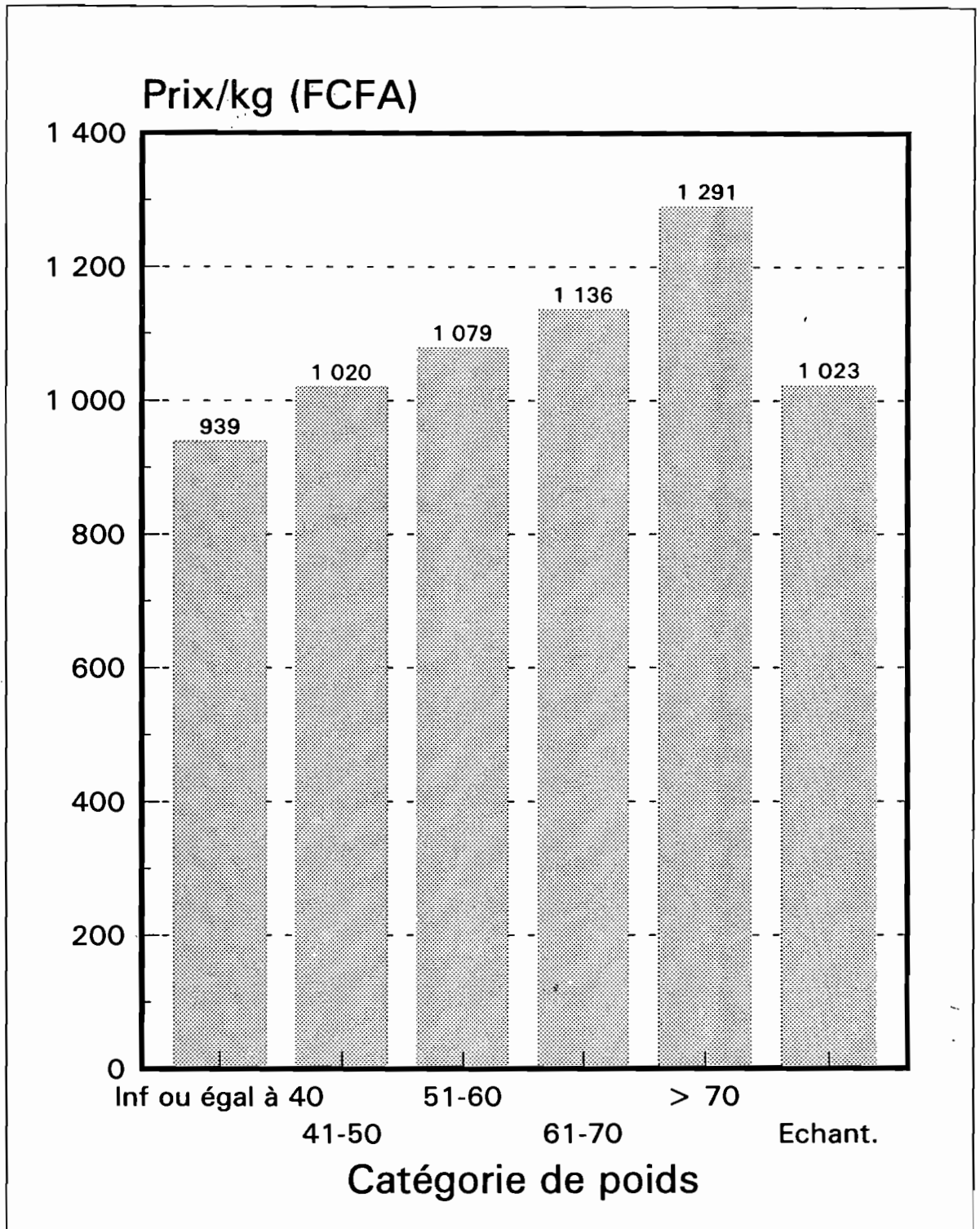


Figure 8 : Prix moyen par catégorie de poids des moutons de Tabaski à Dakar

### 2.2.3.5. L'évolution des prix des moutons à Dakar.

L'étude comparative de l'évolution des prix moyens par marché et par jour montre que ceux-ci ont suivi une fluctuation dans le temps entre le 12<sup>e</sup> jour et le dernier jour précédant la Tabaski. L'évolution des prix de moutons achetés au niveau des 3 principaux marchés (Pikine-Sotiba, gare ferroviaire et HLM) montre des différences entre marchés (Figure 9).

De l'analyse des résultats il ressort qu'à la gare l'écart entre les prix est faible par rapport aux autres marchés. Il faut souligner que 69,5% des moutons présentés à la gare sont de race Balibali importés du Mali. A l'opposé, la plupart des vendeurs installés à Pikine-Sotiba et aux HLM sont des sénégalais très spécialisés dans ce genre d'opération. Les prix de leurs animaux varient en fonction de la demande, des informations reçues sur les prix, du niveau d'approvisionnement des marchés et de la situation des salaires.

A Pikine - Sotiba, les prix ont subi une baisse jusqu'à 8 jours précédant la Tabaski car la demande avait été faible à cette période, la plupart des salaires n'ayant pas été payés. En suite, une évolution à la hausse a été enregistrée avec un maximum à 6 jours de la Tabaski qui a coïncidé avec le paiement des salaires. La légère hausse à 2 jours de la Tabaski pourrait être due à la forte demande ponctuelle.

Aux HLM, l'offre étant faible à 12 jours de la Tabaski, les vendeurs ont préféré maintenir les prix à la hausse en attendant de voir la situation au niveau des autres marchés. Cette attente a coïncidé avec l'arrivée massive des moutons maliens très appréciés par les dakarois, entraînant par la suite une diminution générale des prix. Mais à 5 jours de la Tabaski, la forte demande au niveau du marché a ainsi occasionné une nouvelle hausse. La chute des prix à 3 jours de la Tabaski pourrait s'expliquer par le doute des vendeurs sur les possibilités d'écouler tous leurs produits

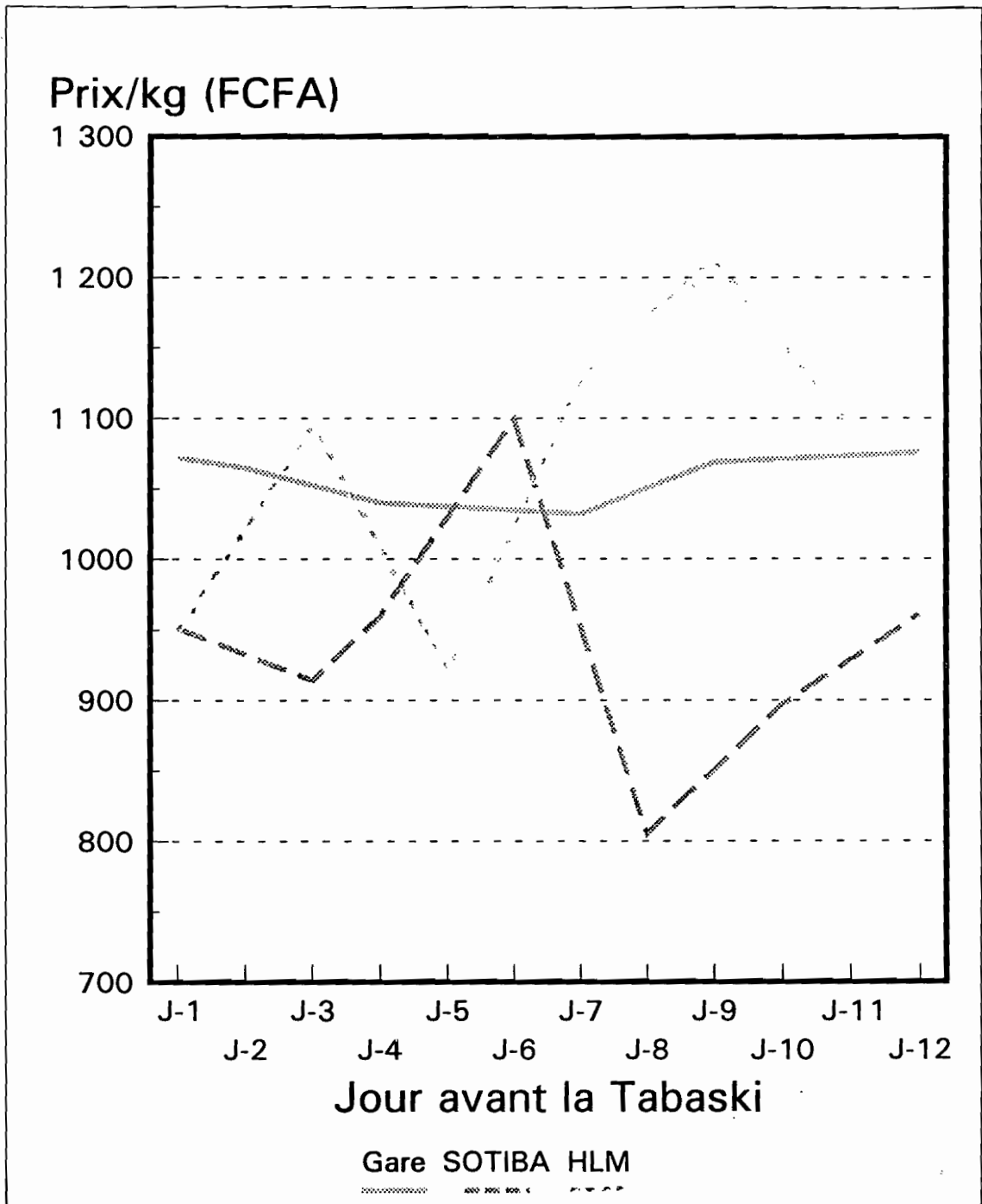


Figure 9 : Evolution du prix/kg moyen du mouton de Tabaski

#### 2.2.4. Les coûts de la commercialisation

Les informations sur les coûts de la commercialisation ont été obtenues auprès des opérateurs économiques installés à Pikine - Sotiba, aux HLM et à la Gare. L'analyse des résultats consignés dans le Tableau XXXI, montre que les coûts de la commercialisation du mouton de Tabaski sont relativement élevés et concernent principalement l'alimentation (animal, personnel) et le transport. Cependant, il existe des différences entre marchés.

Les dépenses moyennes sont pratiquement les mêmes au niveau de Pikine - Sotiba et des HLM, mais plus élevées au niveau de la Gare ferroviaire. Il faut toutefois souligner, que l'aliment pour le bétail est plus cher au foirail de Pikine qu'au niveau des autres points de vente. En effet, les vendeurs d'aliments au foirail de Pikine sont tenus de payer les taxes communales contrairement aux vendeurs installés dans les autres marchés. De plus, ce marché abrite de grands commerçants dont les besoins expliquent les dépenses en nourriture thé, sucre et autres. Les frais de transport varient en fonction de la distance parcourue, mais aussi en fonction des moyens utilisés.

Le transport des animaux par train du Mali est cher et explique le coût élevé des frais de transport des animaux au niveau de la Gare où la quasi-totalité des moutons viennent du Mali.

Il faut aussi remarquer, que le point de vente de la Gare ferroviaire n'est pas officiel. Cette situation fait que les vendeurs de moutons sont tenus de louer des parcelles pour le parcage de leurs animaux, d'où le coût élevé des frais de commercialisation.

Les informations obtenues auprès des opérateurs économiques sur les prix d'achat des moutons n'ont pas permis d'avoir des données réalistes car les prix obtenus ont été jugés trop exagérés et approximatifs. Ainsi, les résultats des enquêtes du Programme «Pathologie et Productivité des Petits Ruminants» (PPR) en milieu traditionnel ont été utilisés pour faire des estimations sur la marge bénéficiaire d'un mouton de Tabaski au niveau des 3 principaux marchés de Dakar.

### 2.2.5. Les marges de commercialisation

Les marges de commercialisation présentées dans le Tableau XXXI, montrent qu'il existe des différences entre marchés. A Pikine - Sotiba, la marge bénéficiaire obtenue dans la vente d'un ovin est faible par rapport aux autres points de vente et est estimée à 21.802 F CFA. En revanche, elle est plus élevée à la Gare et aux HLM avec, respectivement ,26.472 et 26.685 F CFA.

La différence constatée sur les marges bénéficiaires entre marchés pourrait être liée au poids moyen, au prix/kg et aux frais de commercialisation des moutons qui sont différents d'un marché à l'autre. Le prix moyen d'un animal en zone de production est estimé à 17.150 F CFA.

**Tableau XXXI : Les frais de commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar en F CFA - 1995**

<b>MARCHÉS</b>	<b>SOTIBA</b>	<b>HLM</b>	<b>GARE</b>
Nombre de personnes interrogées	15	13	11
<b>Moyenne des frais de commercialisation</b>			
<b>1. Frais personnels</b>			
• Transport du dioula	2.000	2.000	-
• Nourriture (15 jours*)	15.000	14.250	12.750
• Autres (thé, sucre...)	10.800	9.000	9.000
<b>Sous total</b>	<b>27.800</b>	<b>25.250</b>	<b>21.750</b>
<b>2. Frais de vente</b>			
• alimentation bétail (100 têtes **)	180.000	150.000	150.000
• lavage (100x100 F CFA)-	10.000	10.000	-
• salaire aide	25.000	25.000	25.000
• parcage (15 j)	-	-	75.000
• corde	-	10.000	-
• divers (médicaments, mangeoires, abreuvoirs...)	6.000	6.000	6.000
<b>Sous total</b>	<b>221.000</b>	<b>201.000</b>	<b>256.000</b>
<b>3. Convoyage animaux (100 têtes/camion ou train)</b>	150.000	175.000	485.700
<b>Soutstotal</b>	<b>150.000</b>	<b>175.000</b>	<b>485.700</b>
<b>TOTAL</b>	<b>398.800</b>	<b>401.250</b>	<b>762.450</b>
<b>TOTAL par animal</b>	<b>3.988</b>	<b>4.013</b>	<b>7.625</b>
<b>TOTAL par kg vif</b>	<b>85,4</b>	<b>85,9</b>	<b>163,2</b>

\*. Durée moyenne de l'opération 15 jours

\*\* . Troupeau standard de 100 têtes



**Tableau XXXII: Estimation de la marge bénéficiaire pour la vente de moutons (FCFA) lors de la Tabaski à Dakar - 1995**

Achat • Poids ( $100^1 \times 24,5^2$ ) = 2.450 • Prix /kg = 700 <sup>3</sup>	Prix de l'animal : 17.150 F CFA		
<b>- Marchés</b>	<b>SOTIBA</b>	<b>H.L.M.</b>	<b>GARE</b>
- Poids moyen	45,2	45,7	48,9
- Prix de vente au kg <sup>4</sup>	950	1047	1.048
- Frais de commercialisation par animal	3.988	4.013	7.625
- Frais de commercialisation + prix d'achat/animal	21.138	21.163	24.775
- Prix de vente d'un mouton	42.940	47.848	51.247
- Marge bénéficiaire par animal	<b>21.802</b>	<b>26.685</b>	<b>26.472</b>
- Marge bénéficiaire pour 100 têtes	<b>2.180.200</b>	<b>2.668.500</b>	<b>2.647.200</b>

1. Troupeau standard de 100 têtes

2. Poids moyen 24,5kg/tête : poids issus des enquêtes PPR en milieu traditionnel à Louga

3. 700 F CFA/kg : Prix moyen issu des enquêtes PPR en milieu traditionnel à Louga

4. Prix/kg pratiqué par marché en période Tabaski - 1995

## 2.2.6. Limites de la méthodologie, contraintes et recommandations

### 2.2.6.1. Limites:

Les enquêtes sur la commercialisation du mouton de Tabaski ont connu certaines limites. Parmi lesquelles :

- les enquêtes Tabaski se sont heurtées à des contraintes dues au nombre de questions auxquelles le vendeur devrait répondre et au manque de disponibilité de certains opérateurs économiques. L'intensité des transactions à quelques jours de la Tabaski a rendu le contact difficile avec les vendeurs de moutons.
- l'insécurité au niveau des marchés avec le nombre important de rabatteurs a fait que beaucoup d'acheteurs refusaient de rester longtemps après l'achat.

- le manque de comptabilité de certains opérateurs économiques a rendu approximatives beaucoup de réponses sur les dépenses et les stocks.
- les marchands des animaux sont particulièrement discrets sur leurs affaires financières et livrent de prix souvent exagérés. Cette attitude affecte la collecte des prix lors du suivi des marchés. Pour pallier ce fait, les prix ont été collectés directement auprès des acheteurs juste après l'achat d'un animal.

#### **2.2.6.2. Contraintes de la commercialisation du mouton de Tabaski.**

La ville de Dakar constitue le dernier maillon le plus important de la filière des petits ruminants et par conséquent, le plus grand centre de consommation de moutons. Mais la commercialisation de ces animaux se heurte à plusieurs contraintes : nombre impressionnant d'intervenants dans la filière et leur manque d'organisation, manque d'organisation des professionnels de la commercialisation, et accès difficile au crédit.

L'inexistence d'un service vétérinaire dans les points de vente (sauf à Pikine - Sotiba) fait que les informations sur le niveau d'approvisionnement et la situation des marchés ne sont pas connues. De plus, l'insécurité constatée dans les points de vente est due pour la plupart au manque de service de police et de l'électricité pendant les nuits. L'absence de bornes fontaines dans certains points de vente fait que le problème de l'eau se pose énormément.

L'absence d'un quai de débarquement surtout au foirail de Pikine rend fréquents les cas de fractures et de traumatisme. Soulignons que les abattages clandestins au niveau du foirail de Pikine pendant l'opération constitue un danger pour les populations ; ce sont là autant de facteurs qui freinent le bon déroulement de la commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar.

#### **2.2.6.3. Recommandations sur la commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar**

Le potentiel en moutons dont dispose le Sénégal peut permettre de satisfaire la demande si les problèmes d'organisation et de rationalisation sont résolus. En effet, les recommandations sur la commercialisation du mouton de Tabaski auront pour finalité, l'amélioration du circuit existant. Ces recommandations porteront sur les producteurs, les infrastructures, les participants à la commercialisation et les pouvoirs publics.

### 2.2.6.3.1. Les producteurs

Le rôle qui incombe aux éleveurs dans l'amélioration de la commercialisation, est le développement d'un type d'élevage orienté vers le marché et la production d'animaux de bonne qualité.

En effet, l'élevage des petits ruminants, pour assurer l'efficacité de la commercialisation, doit être orienté vers l'élevage de rente. Ainsi, l'éleveur doit chercher à améliorer la productivité de ses animaux, condition nécessaire par laquelle la satisfaction des besoins en petits ruminants peut être atteinte. Pour cela, l'éleveur doit assurer l'aspect sanitaire et alimentaire de son élevage. L'élevage de rente et l'amélioration de la productivité sont indispensables pour assurer une offre de bonne qualité sur le marché.

### 2.2.6.3.2. Les infrastructures

Les infrastructures jouent un rôle important dans la dynamique des opérations commerciales. Parmi elles on a : les marchés et les moyens de transport.

#### - Les marchés

L'initiative gouvernementale de fixer le nombre de points de vente est à encourager. Ainsi, pour éviter une certaine anarchie dans leur installation, beaucoup de points de vente pourraient être regroupés pour plus d'efficacité et d'ordre.

L'installation d'un quai de débarquement s'avère nécessaire surtout au foirail de Pikine pour éviter les nombreux cas de fractures et de traumatisme des animaux lors du débarquement.

Il est nécessaire d'envisager la pose de clôtures autour de certains points de vente importants de la région (HLM, Gare...). Ces dispositions permettraient d'assurer le contrôle des entrées et des sorties des animaux qui est important dans l'inspection sanitaire.

Il convient, au niveau des points de vente, d'installer des bornes fontaines ou de mettre à la disposition des commerçants des camions citernes ou des citernes tractables.

A défaut d'installer les agents vétérinaires dans les principaux points de vente, on peut doter le service vétérinaire chargé de la coordination de l'opération Tabaski d'un véhicule pour la couverture de tous les points de vente et foirails de la région. Cette disposition permettrait un meilleur contrôle du niveau d'approvisionnement et une meilleure appréciation de la situation du marché.

A cause des agressions et vols dans de nombreux points de vente, le service de police peut être d'un grand apport surtout les derniers jours avant la Tabaski. L'électricité est aussi indispensable, car les transactions se poursuivent jusqu'à des heures tardives dans les marchés.

#### **- Les moyens de transport**

Pour faciliter le transport des animaux, l'Etat doit aménager des routes là où il n'en existe pas et où elles seraient nécessaires. Cette disposition permettrait de privilégier les services de transport vers les localités pourvoyeuses de Dakar en petits ruminants. Les services des chemins de fer doivent être améliorés par la réduction du coût de transport et de la durée du convoyage.

#### **2.2.6.3.3. Les participants à la commercialisation**

Parmi les participants à la commercialisation, on distingue les commerçants et les intermédiaires.

#### **- Les commerçants**

Une association de commerçants permettrait de redynamiser les opérations commerciales. Cette association assurant les 2 fonctions de production ou de collecte des animaux et l'approvisionnement des marchés terminaux. La rencontre entre les 2 fonctions se fait dans les marchés de relais. A partir de cette organisation, les services fournis par certains intermédiaires ne seront plus utiles.

#### **- Les intermédiaires**

La présence des intermédiaires sur le marché entraîne un alourdissement du circuit, car ils ont le monopole sur les transactions commerciales. La suppression de tels intermédiaires n'est pas envisageable dans le système actuel de la commercialisation. La solution serait l'organisation des producteurs et des

commerçants qui permettrait d'assurer un bon fonctionnement des marchés.

Il faut remarquer que le commerce du bétail est fortement dominé par les dioulas et les téfanké. Ces derniers contrôlent les marchés terminaux et sont les acquéreurs en amont de la filière des petits ruminants. Ainsi, les dioulas et les téfanké sont caractérisés par une grande disparité quant à leurs possibilités financières. L'organisation des dioulas et des téfanké permettrait de réduire cette disparité. Elle permettrait aussi une meilleure intégration des filières de production et de commercialisation, et par voie de conséquence, une réduction possible des prix des animaux.

Quant aux rabatteurs, leur rôle reste controversé. Mais leur présence peut être toutefois nécessaire en essayant de les organiser pour qu'ils jouent véritablement leur rôle. FADIGA (1990) propose une distribution contrôlée et réglementée des badges d'identification. La confection de ces badges peut être financée par les rabatteurs eux-mêmes.

#### **- Les pouvoirs publics**

Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans l'amélioration et l'organisation du service de la commercialisation. Ils peuvent ainsi intervenir au niveau :

- de l'étude de l'organisation et des méthodes de la commercialisation et d'application des programmes d'amélioration. En effet, pour la filière agro-alimentaire, le rôle de l'Etat doit être présenté en terme de contrôle de la fonctionnalité du système pour éviter les blocages.
- de l'organisation du marché et des intermédiaires, et l'octroi de crédits à taux d'intérêt et apport personnel bas aux éleveurs et aux professionnels de la commercialisation organisés dans les associations permettraient de favoriser l'activité de ces agents économiques.
- de la suppression des taxes et droits sur le bétail ovin à l'entrée du territoire doit être maintenue.
- du rassemblement et de la diffusion de renseignements sur le marché. L'information peut-être passée à la radio tous les jours si possible pendant au moins 15 jours qui précèdent la Tabaski. Le consommateur peut ainsi être au courant des prix du mouton de Tabaski et du niveau

d'approvisionnement des marchés.

- de l'étude des besoins concernant la demande et l'offre. La politique de l'Etat sénégalais dans l'approvisionnement en moutons de Tabaski, vise principalement la saturation du marché avec un recours systématique aux importations pour la stabilisation des prix. Cette importation doit être maintenue pour le moment car elle joue un effet psychologique sur les spéculations. Il faut cependant, encourager et poursuivre les programmes d'intensification pour la production d'animaux en quantité et en qualité suffisantes pour le pays.
- de l'étude des besoins techniques concernant les marchés et les moyens de transport.

### **2.3. RECOMMANDATIONS SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ÉLEVAGE DES PETITS RUMINANTS AU SÉNÉGAL.**

#### **2.3.1. Les institutions de recherche**

Dans le cadre de la recherche, quelques thèmes peuvent être proposés :

- l'inventaire des effectifs des petits ruminants pour mieux connaître leur répartition, leur taux de croissance et le capital qu'ils constituent .
- le suivi des prix des petits ruminants et de leur viande. Cette étude permettrait de mettre en exergue les facteurs entraînant les variations des prix et de déterminer la relation entre l'offre et la demande.
- l'étude de la structure et de l'évolution de la demande des petits ruminants et de leur viande dans les principaux marchés afin de connaître les besoins exacts des populations pour mieux orienter la politique de production et d'intensification.
- l'étude de l'état sanitaire du cheptel de petits ruminants pour mieux cerner les incidences hygiéniques et économiques de chaque maladie.
- la mise en place d'un projet de recherche pour évaluer l'apport de l'élevage urbain et péri-urbain dans l'approvisionnement de Dakar en moutons de Tabaski.

Ainsi, la recherche vétérinaire doit être à la base de toute action de développement. Elle doit fondamentalement évoluer de manière à donner la priorité non plus à la santé animale, mais aux actions de production visant à assurer au Sénégal l'autosuffisance alimentaire notamment en protéines.

### **2.3.2. Le rôle des pouvoirs publics**

L'Etat doit intervenir pour accroître la productivité locale du cheptel et la valorisation de la production locale des petits ruminants par :

- le renforcement de la protection sanitaire en organisant une campagne annuelle de vaccination contre la peste et la pasteurellose des petits ruminants et une campagne annuelle de déparasitage.
- la lutte contre le feu de brousse, la gestion rationnelle des pâturages, l'utilisation de sous-produits agro-industriels et aliments produits au Sénégal.
- l'octroi de crédits aux éleveurs et aux professionnels de la commercialisation organisés en association.

### **2.3.3. Le rôle des privés**

L'initiative privée nationale a également un rôle à jouer dans un élevage de moutons de type moderne. Avec un financement vigoureux et une gestion rigoureuse on peut rapidement améliorer le taux de croissance de notre production nationale ovine.

## CONCLUSION

Le Sénégal bien qu'étant un pays à vocation pastorale avérée, souffre d'une instabilité dans l'approvisionnement en moutons de Tabaski et continue d'importer des animaux sur pied de pays voisins. Le point focal de la problématique de l'approvisionnement du Sénégal en béliers lors de cette fête musulmane est Dakar où, la demande particulièrement élevée, en fait le point de convergence des circuits de commercialisation du mouton tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays.

Dans cette ville et ses environs, il existe par ailleurs un élevage ovin sur lequel peu de données technico-économiques existent.

L'objectif de notre travail est donc d'étudier, l'importance de l'élevage ovin à Dakar et sa contribution à la satisfaction des besoins des populations en moutons de Tabaski. Il vise également à dégager les caractéristiques dominantes du marché dakarois de moutons et des prix pratiqués dans les différents marchés et de formuler des recommandations idoines pour une plus grande efficacité de la commercialisation du mouton de Tabaski.

La présente étude s'est déroulée en deux phases. La première phase du travail a porté sur l'élevage citadin alors que la deuxième phase a été consacrée à la commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar.

S'agissant de l'élevage citadin, l'enquête a été menée dans 359 concessions choisies dans différents quartiers de Dakar suivant la méthode des grappes. Au centre de la ville, ont été concernés les quartiers Gueule-Tapée, Médina, Fass, Grand-Dakar, Mermoz, Liberté I et Liberté VI, et à la périphérie les quartiers Arafat, Pikine et Guédiawaye.

Il ressort de cette étude que 40,6% de concessions ont un élevage de petits ruminants, monospécifique ovin à 97,5%. La taille moyenne des élevages est de  $4,8 \pm 3,2$  têtes pour un effectif total de 744 moutons. Les propriétaires des animaux sont en majorité des sénégalais (98,4%) et des musulmans (97,4%). Ils élèvent des moutons pour l'autoconsommation (62,5%), la protection contre le mauvais sort (16%), par coutume (12%) et pour la vente (8,1%).

Les enquêtes sur l'activité du chef de famille montrent qu'une forte proportion de sans emploi, de retraités, de commerçants, de salariés et de ménagères



disposent d'un élevage ovin dans leur concession.

Peu de concessions, soit 12,5%, laissent leurs animaux en divagation à l'extérieur. Les animaux sont soit gardés en permanence dans une bergerie (31,2%), soit laissés en liberté dans la cour de la concession (12,8%). La bergerie, présente dans 87,2% des élevages est soit en tôle ou en ciment, avec ou sans toit.

L'alimentation est essentiellement à base de fane d'arachide, de restes de cuisine et de tourteau d'arachide. L'aliment est souvent distribué 3 fois par jour et même plus.

La plupart des éleveurs font appel aux vétérinaires lorsque les animaux sont malades. Ainsi, de bonnes mesures prophylactiques sont mises en œuvre (vaccination : 55,6% et déparasitage : 55,6%) et 28,8% des éleveurs administrent des vitamines à leurs animaux.

Le taux de mortalité est de 14,8%. Les mortalités chez les agneaux et les adultes sont respectivement de 15,06% et 9,74%. Les principaux symptômes observés sont les troubles digestifs (28,4%) et pulmonaires (13,5%). Les symptômes inconnus représentent à eux seuls 39,2%. Il faut souligner que les indigestions, le tétanos et les dystocies sont les plus souvent incriminés par les éleveurs comme les principales causes de mortalité de leurs animaux.

Les taux de prolificité, de fécondité, et de fertilité sont respectivement de 1,27, 1,01 et 0,79. Les enquêtes montrent que l'âge à la première mise-bas est de  $495 \pm 15$  jours pour un intervalle agnelage-agnelage de  $255 \pm 15$  jours.

Les poids des animaux varient de 3 kg chez les jeunes à 100 kg et même plus chez les adultes. Plus de 50% des animaux ont une note d'état égale à 3, ce qui témoigne de leur bon suivi.

A la Tabaski, 39,2% des animaux abattus chez les éleveurs de moutons proviennent de leur troupeau. Les ventes et les dons de moutons lors de la Tabaski, ne représentent respectivement que 2,3% et 5,5% du total des moutons recensés. Les besoins en moutons de Tabaski à Dakar serait de 214.779 têtes. Parmi ces animaux 40.514 soit 18,9% proviennent de l'élevage citadin. Les autres circonstances d'abattages sont : le baptême (28,5%), les fêtes (23,3%), la consommation courante de viande (18,2%) la charité rituelle (11,7), la venue d'un étranger (10,9%).

En regard de ces résultats, il ressort que la ville de Dakar est le lieu d'un important élevage ovin qui tire son existence de croyances culturelles ou religieuses et qui semble constituer tant pour les intrants alimentaires que vétérinaires un marché potentiel. Bien que l'extension d'un tel élevage ne soit pas envisageable du fait des problèmes d'environnement qui lui sont inhérents on peut toutefois chercher à réduire les coûts de production des animaux par la vulgarisation des sous-produits agricoles à moindre coût (graines de coton, drêche de brasserie, son de blé, résidus de tomate...). Une meilleure adéquation du sex ratio devrait permettre d'améliorer la productivité numérique des femelles et de ce fait, d'accroître la contribution de l'élevage citadin à la satisfaction des besoins en viande ovine de la population sénégalaise.

S'agissant de la commercialisation du mouton de Tabaski, la présente étude a été menée dans 5 marchés et points de vente installés à Dakar (Parc de Pikine, Gare Ferroviaire, HLM, Liberté V et Yoff). Elle a commencé à 12 jours avant la Tabaski 1995. Des relevés directs des prix d'achats et de poids vifs ont été effectués sur 282 moutons. Il ressort de cette étude que le poids vif et le prix moyen respectifs du mouton sont de  $46,7 \pm 9\text{kg}$  et de  $48.704 \pm 15.432 \text{ F CFA}$ . Toutefois, ces prix varient de 20.000 à 115.000 F CFA pour des poids allant de 30 à 75 kg.

Les facteurs de variation du prix des animaux sont le marché ( $p < 0,000$ ) et la race ( $p < 0,004$ ). Mais le prix au kg augmente aussi avec le poids de l'animal.

L'étude du marché du mouton de Tabaski a permis de constater une certaine anarchie dans l'implantation des points de vente avec un nombre élevé de participants dans le circuit de commercialisation. On distingue des intermédiaires, des rabatteurs, des tisseurs et vendeurs de cordes, des vendeuses d'eau et des laveurs de moutons. Les marges de commercialisation varient d'un marché à l'autre mais sont moins élevées à Pikine-Sotiba.

La politique d'approvisionnement de Dakar en moutons de Tabaski, vise principalement la saturation du marché avec un recours systématique aux importations pour la stabilisation des prix. Cette saturation du marché qui semble être voulue par le gouvernement découle des déficits périodiques en moutons de Tabaski et du choix de recourir à l'importation de moutons maliens et mauritaniens pour provoquer une chute des prix. Mais, il convient de combiner cette politique à un meilleur fonctionnement de la filière des animaux locaux qui s'appuierait sur une meilleure gestion et diffusion de l'information sur les flux et les prix du mouton

de Tabaski.

Les solutions face aux problèmes de la commercialisation des petits ruminants, en général et la Tabaski en particulier vont dans le sens de la rationalisation des circuits commerciaux, de l'instauration des prix plus incitatifs pour les producteurs et du développement d'un encadrement dont la mission serait l'accroissement de la productivité. De ce fait, la commercialisation pourrait jouer un rôle important dans la satisfaction des besoins des populations en moutons. Aussi, il s'agit de permettre aux différents participants organisés d'obtenir des bénéfices proportionnels aux efforts fournis pour le bon fonctionnement de la filière.

## BIBLIOGRAPHIE

- 1 ABBOIT J.C., 1958. Les problèmes de la commercialisation et leurs solution Rome FAO Cahier n°1, 229p.
- 2 ALLY M.A., 1990 - caractéristiques de la reproduction chez les ovins et caprins en milieu traditionnel de Dahra-Djolloff au Sénégal. EISMV, Thèse : Méd. vét. : Dakar ; 13.
- 3 BRANSON, 1981 - Introduction in Agricultural marketing. USA : Mc Grawhill.
- 4 BOYELDIEU J., 1978 - L'élevage ovin. Institut national agronomique Paris Grignon. Collection Hachette. - 252 p.
- 5 BOYE C.M., 1991 - L'aviculture traditionnelle : système de production contraintes. Besoins alimentaires et potentiels d'utilisation des rations à haute teneur en fibre. ISRA - LNERV. - 10p.
- 6 CHARRAYS J., COULOMB J., HAUMESSER J.B., PLANCHENAU D., PUGLIESSE P.L., 1980 - Les petits ruminants d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest. Synthèse des connaissances actuelles. IEMVT., Maison Alfort, France.
- 7 CIPEA., 1985. Les petits ruminants dans l'agriculture africaine ADDIS ABEBA ; 261 p.
- 8 CIPEA., 1986 - L'élevage des petits ruminants en Afrique tropicale. Situation actuelle et possibilités de développement par l'amélioration de l'alimentation. ADDIS ABEBA ; 25 : 23-17.
- 9 CIPEA., 1989 - Tendances de l'élevage en milieu réel des performances des bovins et ovins de l'Afrique subsaharienne. ADDIS ABEBA ; 35 : 14-20.
- 10 DENIS J.P., 1975 - L'élevage au Sénégal (Extrait des journées techniques "production animale") IEMVT. Maison - Alfort.
- 11 DENIS J.P., 1983 - Données socio-économiques sur l'élevage des ovins au Sénégal .LNERV-IRA. Dakar.

- 12 DENIS J.P., 1984 - Proposition de solutions pour combler le déficit de production de viande ovine au Sénégal. Dans le vétérinaire face aux problèmes de l'autosuffisance alimentaire. Liaison - Sahel. 2 : 60-71.
- 13 DIA P.I., 1979 - L'élevage ovin au Sénégal : situation actuelle et perspectives d'avenir. EISMV, Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 4
- 14 DIADHIOU B., 1991 - Contribution à l'évaluation de l'action technique de projet de développement de l'élevage ovin dans la région de Kaolack (EISMV. Thèse : Méd. Vét. Dakar ; 9.
- 15 DIAW A., 1995 - Commercialisation des petits ruminants au Sénégal : le cas de l'axe Nord - Dakar. EISMV, Thèse : Méd. vét. : Dakar ; 4.
- 16 DIRECTION DE L'ELEVAGE, 1992 - Plan d'action pour l'autosuffisance en moutons de Tabaski - Sénégal, Rapport du groupe de travail sur l'autosuffisance en moutons de Tabaski au Sénégal. - 14 p.  
- Rapport de présentation du Projet de Développement des Espèces à cycle court. Dakar - 26p.
- 17 DOUTRESSOULE G., 1947 - L'élevage au Soudan français. Paris ; Ed Lacrose. - 292p.
- 18 DOYOU V., 1989 - Les politiques de conduite et de gestion des petits ruminants dans la communauté rurale de Kaymor (sine Saloum). Sénégal. PPR, LNERV - ISRA/IEMVT - CIRAD.
- 19 FADIGA M. L., 1990 - Approvisionnement et commercialisation du mouton de Tabaski au Sénégal. Etude du marché de Dakar. EISMV, Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 42.
- 20 FALL M., 1991 - Caractéristiques de l'élevage des petits ruminants chez les wolof dans la zone de Dahra - Djoloff. EISMV, Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 52.
- 21 FAUGERE O., FAUGERE B., MERLIN P., DOCKES A.C., PERROT C., 1989. - L'élevage traditionnel dans la zone de Louga. ISRA PPR, Dakar.

- 22 FAUGERE O., FAUGERE B., MERLIN P., MOULIN C.H., 1989. - L'élevage traditionnel des petits ruminants dans la zone de Louga. ISRA / IEMVT - CIRAD. Dakar, Sénégal.
- 23 FOOD AGRICULTURAL ORGANISATION (F.A.O), 1989 - Le Développement de la production ovine dans les villages d'Afrique de l'Ouest. Manuel de formation à l'intention des vulgarisateurs . ROME. - 90 p.
- 24 FENN M.G., 1979 - La commercialisation du bétail et de la viande. Collection F.A.O : LA commercialisation n° 3, 2e édition, Rome - 219 p.
- 25 GARBA L., 1986 - Productivité des moutons Peulh au CRZ de Dakra (Sénégal) EISMV, Thèse : Méd. vét : Dakar ; 25.
- 26 GUERIN H., SALL C., 1986 - Eléments de méthodologie pour le diagnostic de l'alimentation dans un système agro - pastoral. Exemple des villages Thyse - Kaymor et le Soukorong au Sine Saloum. Méthode pour la recherche sur les systèmes d'élevage en Afrique tropicale. IEMVT - ISRA : -733 P, 299-324.
- 27 GUEYE E.H., 1972 - Ovins et caprins au Sénégal : Elevage d'avenir, Thèse : Méd. Vét : Alfort ; 94.
- 28 GUEYE M.V., 1990 - Crédit agricole et production ovine dans le bassin arachidier sénégalais - EISMV, Thèse : Med. Vét. : Dakar ; 76.
- 29 HAUMESSER J.B., GERBALDI P., 1980 - Observation sur la production et l'élevage du mouton Oudah nigérien. Rev. Elev. Méd. Vét.Pays Trop., 33 (2) : 205 - 213.
- 30 HOLTZMAN J., LY C., NDIONE C.M., 1988 - La commercialisation et l'organisation de la production du bétail et de la viande au Sénégal. Problèmes et perspectives de recherche. ISRA, MSU, DAKAR.
- 31 JEUUNE AFRIQUE, 1983 - Atlas du Sénégal - Paris : Ed Jeune Afrique - 72p.
- 32 JEUNNE AFRIQUE, 1992 - L'annuaire jeune Afrique Rapport annuel sur l'état de l'Afrique, Paris : Ed jeune Afrique - P 223 - 226.

- 33** LACROUTS M., 1972 - Contribution à l'étude des problèmes posés par la production du cheptel africain et malgache. Aspect de la commercialisation, production d'avenir - IEMVT : Paris - 317 p.
- 34** LY C., FOUCHER H., DIAW A. DIEDHIOU M., FADIGA M., TILLARD E., 1996 - Le mouton de Tabaski - filière et prix à Dakar; EISMV - ISRA Dakar Sénégal - 21 p.
- 35** MBAYE A., 1990 - Bilan de l'opération Tabaski 1990 - DIREL - MRA Dakar.
- 36** MBAYE M., DIOP P. E. H., WONE A., 1990 - Caractéristiques des cycles sexuels chez les brebis sénégalaises de races Touabire, Peul-peul et Djallonké : MDR, ISRA, DRPSA, LNERV, Dakar : 14p.
- 38** MINGOAS - KILLEKOUNG J.P., 1992 - Contribution à l'étude de la structure de l'élevage des petits ruminants en milieu traditionnel dans la province de l'Est du Cameroun. EISMV, Thèse : Méd. Vét. : Dakar ; 15.
- 39** MISSOHOU A, LY C., DIEDHIOU M., TILLARD E., DIOUF S., 1995 .  
Elevage citadin de moutons à Dakar : structure et productivité AITVM - 8th International conference of institution of tropical veterinary medicine : 25 - 19 th september Berlin Germany.
- 40** MINSITERE DES RESSOURCES ANIMALES, 1988 - Plan de développement de l'élevage. Dakar, Sénégal - 74p.
- 41** NDIONE C. M., 1986 - Méthodes pour la recherche économique sur les filières de commercialisation des produits de l'élevage. Exemple de l'axe Dahra - Dakar : ISRA - 17p.
- 42** NDIONE C.M., 1988 - Suivi des prix des ovins mâles au foïrail de Dahra - Implication pour l'intensification des productions ovines. Dakar : ISRA. - 18p.
- 43** PAGOT J., 1985 - L'élevage en pays tropicaux. Ed GP Maisonneuse et Lacrose ; Agence de Coopération Culturelle et Technique - 526 p. - (Techniques agricoles et productions tropicales).
- 44** ROUQUETTE C.C., SCHWARTZ D., 1970 - Méthodes en épidémiologie, 1ère Edition. Paris Flammarion.

- 45 RUSSEL A.F.J., 1984 - Body condition scoring of sheep In : Pratrice ; 91-93.
- 46 SENEGAL / Intitut géographique National, 1977 - Atlas national du Sénégal : 147p.
- 47 SENEGAL/Ministère du Plan et de la Coopération, 1988 - Etude sur le Circuits de commercialisation du bétail et de la viande. Dakar : Soned - 98p.
- 48 SENEGAL-Bureau National de Recensement, 1988 - Résultats du recensement général de la population de 1988. Répertoires des localités - Dakar - 56p.
- 49 SODESP, 1988 - Développement intégré de l'élevage dans la zone sylvopostorale. Rapport annuel. Dakar.
- 50 SOW R.S., THIONGANE P.I, THAMUTCHIAN L., 1988 - Bilan des cinq années d'étude des moutons Peulh et Touabire au CRZ de Dahra-Djolloff. Rév. Sen. Rech. Agr. Hal., 1 (1) : 81-89.
- 51 SOW R.S., ABASSA P.K, GARBA L., NDIAYE K. et DOUCOURE A., 1990 - Influence des facteurs de l'environnement sur la croissance avant sevrage des moutons Peul (Sénégal). CRZ - Dahra. - 11p.
- 52 THIOMBIANO D. et MATTONI M., 1995 - Caractéristiques de l'élevage des petits ruminants dans la ville de Bobo Dioulasso et sa périphérie (Sud-Ouest du Burkina Fasso). 8th International Conference of Institution of Tropical Veterinary Medecine. 25-19 th September. Berlin Germany.
- 53 THYS E. EKEMBE T., 1992 - Elevage citadin des petits ruminants à Marona (Province de l'Extrême Nord Cameroun). Cahiers Agricultures 1 : 249-255.
- 54 TOURRAND J.F., 1993. L'élevage dans la révolution agricole au walo, rupture et continuité. Thèse Doc. es Sc : Créteil.
- 55 SYLL M., 1989 - Les productions animales dans l'économie sénégalaise : situation et prerpectives. EISMV, Thèse : Méd. Vét : Dakar ; 12.



- 56 TOURE S.M., 1981. Les contraintes de l'intensification des productions animales au Sénégal et les essais de solutions ISRA-LNERV : Dakar, Sénégal.
- 57 WANGBTCHING J.P., 1990 - La commercialisation des petits ruminants au cameroun : Contraintes et perspectives de développement. EISMV, Thèse : Méd. Vét. Dakar ; 18.
- 58 WILSON R.I., 1986 - Système de production des petits ruminants en Afrique. In méthode pour la recherche sur les systèmes d'élevage en Afrique, intertropicale. Etude de synthèse. IEMVT - ISRA : 20 : 61-98.

# LISTE DES TABLEAUX

- Tableau I :** Circonscriptions administratives et données démographiques sur la région de Dakar
- Tableau II :** Evolution des effectifs de bovins et des petits ruminants en milliers de têtes
- Tableau III :** Consommation en kg/habitant/an
- Tableau IV :** Répartition des concessions étudiées en fonction des quartiers
- Tableau V :** Estimation de l'âge des animaux par la table dentaire
- Tableau VI :** Répartition des animaux étudiés en fonction des points de vente.
- Tableau VII :** Fréquence et taille des différents types de troupeaux dans la ville de Dakar.
- Tableau VIII :** Les principales races de moutons exploitées dans les élevages de la ville de Dakar.
- Tableau IX :** Classe d'âge des ovins par sexe dans la ville de Dakar
- Tableau X :** Répartition des élevage en fonction des quartiers visités de Dakar.
- Tableau XI :** Répartition des élevages en fonction des ethnies dans la ville de Dakar.
- Tableau XII :** Répartition des moutons par religion et la nationalité des chefs de famille dans la ville de Dakar.
- Tableau XIII :** Répartition des ovins par activités des propriétaire dans la ville de Dakar
- Tableau XIV :** Répartitions des élevages de moutons en fonction du nombre de personnes à charge dans la ville de Dakar.
- Tableau XV :** Type d'habitat, mode de stabulation et fréquence de distribution des aliments dans les élevages ovins de la ville de Dakar
- Tableau XVI :** Coût des principaux aliments vendus à Dakar
- Tableau XVII :** Fréquence des différents symptômes observés dans les élevages ovins de la ville de Dakar.
- Tableau XVIII :** Le poids et la taille au garrot des animaux en fonction de leur âge dans la ville de Dakar.
- Tableau XIX :** Notes d'état corporel des ovins de la ville Dakar

- Tableau XX :** Principales causes des abattages des moutons hors période Tabaski dans les concessions disposant d'un élevage ovin.
- Tableau XXI :** Approvisionnement de Dakar en moutons de Tabaski en 1989, 1990 et 1991.
- Tableau XXII :** Répartition des moutons échantillonnés par niveau économique moyen de l'acheteur.
- Tableau XXIII :** Catégories de prix des moutons en fonction du niveau de revenu moyen de l'acheteur
- Tableau XXIV :** Répartition par marché des moutons échantillonnés
- Tableau XXV :** Répartition par race des moutons échantillonnés
- Tableau XXVI :** Répartition par type de cornes des moutons échantillonnés
- Tableau XXVII :** Répartition par type de robe des moutons échantillonnés
- Tableau XXVIII :** Race, poids et prix/kg des moutons de Tabaski à Dakar
- Tableau XXIX :** Nombre, prix et prix/kg par marché des moutons échantillonnés
- Tableau XXX :** Les frais de commercialisation du mouton de Tabaski à Dakar en F CFA - 1995.
- Tableau XXXI :** Estimation de la marge bénéficiaire pour la vente de moutons (F CFA) lors de la Tabaski à Dakar - 1995
- Tableau XXXII :** L'intérêt de l'amélioration de l'élevage.

## **LISTE DES FIGURES**

- Figure 1 :** Aspects socio-économiques du Sénégal
- Figure 2 :** presqu'île du Cap-Vert et région des Niayes
- Figure 3 :** Filière de moutons de Tabaski et des ovins au Sénégal
- Figure 4 :** Points de vente installés à Dakar durant la Tabaski - 1995.
- Figure 5 :** Entrées et stocks de moutons de Tabaski à Pikine - Sotiba - 1995
- Figure 6 :** Prix au kg moyen par marché
- Figure 7 :** Prix au kg moyen par race de mouton
- Figure 8 :** Prix moyen par catégorie de poids des moutons de Tabaski à Dakar
- Figure 9 :** Evolution du prix/kg moyen du mouton de Tabaski

## **LISTE DES PHOTOS**

- Photo 1 :** Moutons en divagation près d'un marché de Dakar
- Photo 2 :** Moutons a l'attache devant la porte de la maison du propriétaire à Dakar.
- Photo 3 :** Une bergerie sur la terrasse d'une maison à Dakar.
- Photo 4 :** Bélier d'un élevage citadin.
- Photo 5 :** Exposition de moutons embouchés (de "luxe") au niveau d'un point de vente (Tabaski - 1995).
- Photo 6 :** Mouton Bali-bali marron-blanc à belles cornes enroulées (Tabaski - 1995).

## QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

## ELEVAGE CITADIN DE MOUTON:

## A/ CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES

1) Quartier \_\_\_\_\_ N° Maison: \_\_\_\_\_  
Type \_\_\_\_\_

Niveau de bien-être: .bourgeois   
.riche   
.moyen   
.pauvre

## 2) Renseignements sur le chef de famille:

Nom: \_\_\_\_\_ Sexe: \_\_\_\_\_

Nationalité: \_\_\_\_\_ Ethnie: \_\_\_\_\_

Religion: \_\_\_\_\_

Nombre de personnes à charge: \_\_\_\_\_

Activités(à préciser) \_\_\_\_\_

Fonction publique  Secteur privé

Retraité

## 3) Y a-t-il un élevage de moutons dans votre maison ?

Oui

Non

4) Si vous avez répondu non, pourquoi ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

5) Si vous avez répondu oui, pourquoi ? \_\_\_\_\_

## B) STRUCTURE DU TROUPEAU

## 6) Quelles espèces d'animaux élevez-vous ?

Espèces	Nombre		Origine*
	Mâle	Femelle	

\*c = confiage, d=don, a=achat

7) Depuis quand élevez-vous des moutons ?

5 ans

10 ans

Plus de 10 ans

8) A qui appartient le troupeau ?

Au chef de famille

A un membre de la famille (précisez)

Sexe  Nationalité

Profession  Religion

9) Dans quels buts élevez-vous des moutons  
(précisez par ordre d'importance)

Autoconsommation  Protection

Vente  Coutume

Autres (à préciser) \_\_\_\_\_

C/ MODE D'ELEVAGE:

I) ALIMENTATION.

10) Que donnez-vous à manger à vos moutons ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

11) Au cours de ces 3 derniers mois avez-vous acheté des aliments pour vos moutons ?

a) Oui

b) Non (mais aliments en stock)

c) Non

12) Si vous avez répondu a) ou b) caractériser les aliments achetés

Nature	Origine	Prix	Quantité	Durée d'utilisation

Si vous êtes livrés par un marchand :

Est-ce à partir d'un dépôt : .du quartier  précisez \_\_\_\_\_

.d'ailleurs  précisez où ? \_\_\_\_\_

13) Ces aliments sont-ils les mêmes que ceux achetés durant toute l'année ?

a) Oui

b) Non

14) Si vous avez répondu non .

a) Pourquoi \_\_\_\_\_

b) Enumérez les autres \_\_\_\_\_

15) Combien de fois / jour donnez-vous à manger aux animaux ?

Fréquence	Moment de la journée		
	Matin	Après-midi	Soir
1 fois			
2 fois			
3 fois et plus			

16) Combien de fois/jour donnez-vous à boire à vos moutons ?

Fréquence	Moment de la journée		
	Matin	Après-midi	Soir
1 fois			
2 fois			
3 fois et plus			

17) Comment leur donnez-vous la nourriture ?

Dans un récipient  Jetée par terre

Autres (précisez) \_\_\_\_\_

18) Vous arrive t-il d'accroître à des moments particuliers de l'année la ration de vos animaux ?

.Pourquoi \_\_\_\_\_

.Quelle période \_\_\_\_\_

De combien

## 2) CONDUITE

19) Les animaux sont-ils gardés dans une bergerie ?

Non 

Où passent-ils la journée ? \_\_\_\_\_ Comment ? \_\_\_\_\_

Où passent-ils la nuit ? \_\_\_\_\_ Comment ? \_\_\_\_\_

Oui .En permanence Oui 

Lesquels \_\_\_\_\_

Pourquoi \_\_\_\_\_

Non en permanence 

Dans ce cas où les mettez-vous ?

.la nuit \_\_\_\_\_ comment \_\_\_\_\_

.le jour \_\_\_\_\_ comment \_\_\_\_\_

20) Qui donne à manger aux animaux ?

( précisez par ordre d'importance )

.les hommes .les enfants .les femmes 

21) Que faites-vous des déchets de vos animaux ?

.Utilisés comme engrais .Jetés à la poubelle 

.Autres (à préciser)

22) Vous arrive t-il de conduire votre troupeau au pâturage ?

Où \_\_\_\_\_

Qui \_\_\_\_\_

Quand \_\_\_\_\_

## 3) REPRODUCTION



23) Décidez-vous du moment de la monte de vos brebis ?

Non

Oui

Comment ?

24) Utilisez-vous des mâles extérieurs à votre troupeau ?

Oui

Non

25) Si oui, que donnez-vous en contrepartie ?

26) Pouvez-vous donner les renseignements suivants :

.Age à la première mise-bas des femelles

\_\_\_\_\_

.L'intervalle entre 2 naissances chez la mère brebis

\_\_\_\_\_

.Le nombre de naissances/ femelle chaque 2 ans

\_\_\_\_\_

27) Depuis la dernière Tabaski :

.combien de femelles avez-vous ?

\_\_\_\_\_

.combien de naissances avez-vous eu ?

\_\_\_\_\_

.combien de naissances

simples

\_\_\_\_\_

doubles

\_\_\_\_\_

triples

\_\_\_\_\_

.combien de ces agneaux vous restent -il à ce jour ?

\_\_\_\_\_

.que sont devenus les autres ?

mort (préciser le nombre)

\_\_\_\_\_

.avant naissance (précisez le nombre)

\_\_\_\_\_

.après naissance (précisez le nombre)

\_\_\_\_\_

.âge

\_\_\_\_\_

.symptômes

\_\_\_\_\_

vendu (préciser le nombre)

\_\_\_\_\_

don (préciser nombre)

\_\_\_\_\_

autres (préciser)

\_\_\_\_\_

Depuis la dernière Tabaski.

28) Avez-vous constaté des cas de maladies (autres que celles éventuelles des agneaux) ?

Oui

Non

29) Si oui, vous rappelez-vous la période ? \_\_\_\_\_

30) Quel(s) symptôme(s) avez-vous observé(s) ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

31) Y a-t-il eu des cas de mortalité (autres que celles éventuelles des agneaux) ?

Oui

Combien

Non

Sexe

32) En présence de pathologiques, qu'avez-vous fait ?

a) traitement par moi-même

c) sacrifice

b) appel d'un vétérinaire

d) vente

33) Si vous avez répondu a), avec quoi ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

34) Depuis la dernière Tabaski, quels sont les actes médicaux que vous avez réalisés ?

a) Déparasitage

Non

Oui

Combien de fois

Quel produit

.Prix de chaque intervention

b) Vaccination

Non

Oui

contre quoi

combien de fois

prix de chaque intervention

c) Administration de vitamines

EISMV

Non

Oui

Quel produit \_\_\_\_\_

Combien de fois \_\_\_\_\_

d) Traitement

Non

Oui

contre quoi \_\_\_\_\_

35) Aimerez-vous, moyennant une contribution financière, avoir un suivi vétérinaire régulier ?

Oui

Non

36) Depuis la dernière Tabaski avez vous introduit des moutons dans votre élevage

	ACHAT		DON (nombre)	AUTRES (nombre)
	Nombre	Prix unitaire		
Mâles adultes				
Femelles adultes				
Jeunes				

37) Si vous-avez acheté dites où et pourquoi ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

38) Qu'est ce qui détermine votre choix lors de l'introduction d'animaux nouveaux ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

A LA DERNIERE TABASKI .

39) Combien de moutons avez-vous tué ? \_\_\_\_\_

40) Combien proviennent de votre troupeau ? \_\_\_\_\_

41) Avez-vous vendu des moutons provenant de votre troupeau ?

Non

Oui

Combien ? \_\_\_\_\_

Quel prix (détailler) \_\_\_\_\_

Où ? \_\_\_\_\_

A qui ? \_\_\_\_\_

42) Avez-vous donné de moutons ?

Non Oui 

Combien proviennent de votre troupeau ? \_\_\_\_\_

A qui ? \_\_\_\_\_

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

**APRES LA DERNIERE TABASKI :****43) Avez-vous procédé à d'autres abattages de moutons ?**Non Oui 

.Si oui ,à quelle occasion ? \_\_\_\_\_

.Combien ? \_\_\_\_\_

.Combien proviennent de votre troupeau ?

.Ces abattages, où les avez-vous faits ?

A domicile S.E.R.A.S 

.Avez-vous fait contrôler ces viandes par un vétérinaire ?

Oui Non **44) Pensez-vous que l'argent que vous dépensez est supérieur aux bénéfices (autoconsommation, vente) que vous tirez de votre élevage ?**Non Oui Si oui, pourquoi continuez-vous ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_**5) HABITAT ET CARACTERISTIQUES DES ANIMAUX**

(à remplir par l'enquêteur lui même)

Description de la bergerie (au cas où il y en a une)

Toits \_\_\_\_\_

Enclos \_\_\_\_\_

Superficie/animal \_\_\_\_\_

Mangeoire \_\_\_\_\_

Abreuvoir

Propreté

1

2

3

## CARACTERISTIQUES DES ANIMAUX

	Age	Sexe	Robe	Taille garrot	Poids	Dentition	Race	Note d'état
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

S'il existe des agneaux, précisez:

	Agneau		Père		Mère	
	Robe	Pdloque	Robe	Pdloque	Robe	Pdloque

## ECHELLE DE NOTE D'ETAT CORPOREL

La notation se fera donc en choisissant un témoin externe ou facilement appréhendé par palpation, de l'état général des masses musculaires et des dépôts adipeux. Dans le cas des ovins, la notation se fait principalement au niveau des vertèbres lombaires où les apophyses épineuse, transverse et mamillaire peuvent être facilement palpées, ainsi que les masses musculaires et certains recouvrements de graisse.

La notation se fait obligatoirement par palpation, les poils pouvant masquer des différences importantes d'état.

Six notes sont différenciées selon l'échelle de RUSSEL reprise par l'INRA, de 0 à 5. Elles consistent à évaluer les notes de l'état le plus maigre (note 0) à l'état le plus gras (note 5) suivant les critères suivants:

- Note 0 : animal extrêmement émacié, sur le point de mourir. Cela correspond à un animal cachectique sur lequel on ne détecte pas de tissus musculaires ou adipeux entre la peau et les os.

- Note 1 : les apophyses épineuses sont saillantes et pointues. Les apophyses transverses sont également pointues. L'arc vertébral et les apophyses mammaires sont facilement palpables. Les masses musculaires sont peu abondantes, et un creux est bien ressenti entre deux apophyses transverses.

- Note 2 : Les apophyses épineuses sont toujours saillantes et sont bien différenciables dans le sens de la hauteur. Les apophyses transverses sont moins pointues, légèrement arrondies. Un creux est ressenti entre deux apophyses transverses. Les apophyses mammaires sont encore palpables.

- Note 3 : les apophyses épineuses ne sont plus saillantes et ne peuvent plus être "pincées" entre deux doigts, mais leurs extrémités supérieures restent individualisables à la palpation. Les apophyses transverses sont couvertes, et l'espace entre deux apophyses peut être différencié sous la pression des doigts. L'arc vertébral et les apophyses mammaires ne sont plus palpables.

- Note 4 : les apophyses épineuses sont perceptibles à la pression d'un doigt sous la forme d'une ligne dure entre deux muscles. Leur individualisation devient difficile. Les extrémités des apophyses transverses ne sont plus palpables. Il faut une forte pression pour distinguer l'espace entre deux apophyses transverses.

- Note 5 : Les apophyses des vertèbres lombaires ne peuvent être distinguées que sous une forte pression. Les deux masses musculaires latérales sont bien dessinées et fermes. Une masse graisseuse est facilement détectable sous le pli de la queue autour du rectum.

## ELEVAGE CITADIN DE MOUTONS A DAKAR.

Quartier:

N° Maison:

Nom du chef de famille:

Utilisation des animaux pour la Tabaski.1) Avez-vous sacrifié des animaux de votre troupeau ? *Non* *Oui*

2) Combien d'animaux avez-vous sacrifié ? .....

3) Combien provenaient de votre troupeau ? .....

4) Avez-vous vendu des moutons de votre troupeau ? *Non* *Oui*

5) Si oui : Combien ? .....

A quel prix (détailler) ? .....

Où ? ..... et à qui ? .....

Combien de jours avant la Tabaski ? .....

Y avait-il une entente au préalable ? *Non* *Oui*

Si oui, de quelle nature ? .....

La vente a-t-elle été au comptant ? *Non* *Oui*

Si non, quel est votre arrangement ? .....

6) Avez-vous donné des moutons ? *Non* *Oui*

7) Si oui : A qui ? .....

Pourquoi ? .....

8) Si vous n'avez pas sacrifié de moutons pendant la Tabaski, expliquez votre choix.

Utilisation des animaux après la Tabaski.9) Avez-vous procédé à d'autres abattages de moutons après la Tabaski ? *Non* *Oui*

10) Si oui: A quelle(s) occasion(s) ? .....

Combien ? .....

Combien provenaient de votre troupeau ? .....

11) Combien d'animaux avez-vous introduit dans votre élevage ? .....

12) Avez-vous vendu des animaux ? *Non* *Oui*

13) Si oui : Combien ? ..... A quel(s) prix ? .....

Où ? ..... Et à qui ? .....

Pourquoi ? .....

14) Avez-vous donné des animaux ? *Non* *Oui*

15) Si oui: A qui ? .....

Pourquoi ? .....

IDENTIFICATION DU MARCHÉ OU POINT DE VENTE

Nom: .....

Localisation: .....

Officiel  
Non contrôlé  
Pourquoi? .....  
.....Temporaire  
PermanentImportance relative: moins de 500 têtes - 500 à 1000 têtes  
1000 à 1500 têtes - 1500 à 2000 têtes2000 à 2500 têtes  
plus de 2500 têtesDioula:  
Promoteurs::

Ttéfanké:

Groupements::  
Sociétés::

Effectifs recensés officiels:

Structures officielles présentes: Police: (Nationale)..... (Municipale).....  
Service vétérinaire:.....  
Autre(s): à préciserGendarmerie:.....  
Commune:

GMI:.....

Date d'implantation: .... / ... / 94 (si temporaire)

Provenance des animaux:.....

Démarrage des activités tabaski:

:.....

Vitesse de croisière:

SONDAGE SUR L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ ou POINT DE VENTE

		14j	10j	7j	5j	3j	2j	1j
STOCK ESTIME								
NOUVEAUX LOTS								
SORTIES	Marginales							
	Moyennes							
	Importantes							





ISRA  
PPR

Tabaski 1995

EISMV  
ERG



### QUESTIONNAIRE ACHETEUR

ACHETEUR							
Profession							
Age							
Marié (oui/non)							
Epouses							
Personnes à charge							
Ethnie							
Résidence							
Nombre de moutons prévus pour la Tabaski							
Pourquoi ?							
Raisons de l'attente * trésorerie * avance tabaski  * recherche meilleur prix * manque de place  * risques * autres							
Visites autres points							
Raisons							



## **SERMENT DES VÉTÉRINAIRES DIPLOMES DE DAKAR**



« Fidèlement attaché aux directives de Claude BOURGELAT, fondateur de l'enseignement vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes maîtres et aînés :

- d'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire,

- d'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code de déontologie de mon pays,

- de prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire,

- de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation ».

« Que toute confiance me soit retirée, s'il advient que je me parjure »

# RESUME

Ce travail vise à étudier la structure et la productivité de l'élevage citadin de mouton et la caractéristique du marché de mouton de Tabaski à Dakar.

Il a porté sur 359 concessions choisies par le méthode des grappes à la périphérie et au centre de la ville de Dakar et sur 5 marchés et points de vente. Dans les concessions ont été étudiées la structure du cheptel, son mode d'élevage et sa contribution dans l'offre du mouton de Tabaski. Sur les marchés, l'étude s'est intéressée aux acteurs de la filière, aux caractéristiques du mouton de Tabaski e à l'évolution du prix du mouton au cours de 12 j qui précèdent la Tabaski.

Il ressort de cette étude que 40,6% des concessions ont un élevage de petits ruminants monospécifique ovin à 97,5%. La taille moyenne des élevages ovin est de 4,8 pour un effectif total de 744 moutons. Les éleveurs sont en majorité des musulmans (97,4%) et élèvent des moutons pour l'autoconsommation (62,5%) la protection contre le mauvais sort (16%), par coutume (12%) et pour la vente (8,1%).

Le principal mode d'élevage consiste à garder les moutons à l'attache et à les nourrir avec la fane d'arachide, les restes de cuisine et la provende.

Les prix moyen du mouton à la Tabaski est de  $48.704 \pm 15.342$  F CFA avec un minimum de 20.000 et un maximum de 115.000 F CFA.

Des différences des prix ont été observées en fonction des marchés, de la race et de la catégorie de poids des animaux.

**Mots clés :** Mouton - Dakar - Production - Commercialisation - Tabaski

**Adresse :** HLM Fass Villa N°116 Dakar - Sénégal.